

# Licence de philosophie

## Brochure 2025-2026

### L3, Semestre 6

#### Philosophie générale

**Gr. 1- Lundi, 14h-16h. Stéphane Floccari :**  
« L'événement »

L'événement est ce qui entre, par effraction ou sous l'effet de notre volonté, dans notre existence de multiples manières, en se manifestant comme une source de joie ou au contraire d'effroi : il a en propre de bouleverser l'ordre de notre existence et de porter notre monde à un degré critique de tension et d'intensification qui le configure ou le déchire, le structure ou le rend impossible. À la fois familier et étrange, effectif et objet d'interprétation, l'événement constitue un objet philosophique de premier choix qui peut être conçu en termes logiques, éthiques, historiques ou encore politiques, mais dont la principale difficulté est d'ordre ontologique : penser l'événement ne nous conduit-il pas à interroger les catégories à partir desquelles, depuis le coup d'envoi de la pensée grecque, nous avons fait de l'être l'horizon de la tradition métaphysique ? Si on dit de l'événement qu'il vient ou survient, peut-on dire aussi qu'il *est* ou qu'il *n'est pas* ?

#### Bibliographie indicative :

- ARISTOTE, *De l'interprétation*, 9, tr. fr. P. Pellegrin, Flammarion.  
Éthique à Nicomaque, VI, 5, tr. fr. P. Pellegrin, Flammarion.  
AUBENQUE, Pierre, *La prudence chez Aristote*, P.U.F., « Quadrige ».  
PASCAL, *Pensées*, Lafuma 47 (Brunsby 172) ; 101 (324) ; 131 (169) ; 136 (139) ; 919 (553)  
LEIBNIZ, *Discours de métaphysique*, § 6, 7 et 13, Vrin.  
*Correspondance avec Arnauld*, Lettres III, IX, X, Vrin.  
KANT, *Conflit des facultés*, II, 3, 6 (spécialement n. 1), tr. fr. J. Gibelin, Vrin.  
*La religion dans les limites de la simple raison*, II, p. 122 note 2, et III, 2, tr. fr. J.-P. Fussler, GF.  
*Critique de la raison pure*, troisième antinomie, tr. fr. RENAUT, GF.  
MARX, *L'idéologie allemande*, *Manuscrits de 1844*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », sous la dir. de M. Rubel, tome III (ou aux éditions sociales).  
NIETZSCHE *Ecce homo*, *Ainsi parlait Zarathoustra*, *Par-delà, bien et mal*, tr. fr. BLONDEL-WOTLING, Flammarion, in ŒUVRES COMPLÈTES (en un seul volume).  
SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, II, Gallimard.  
HEIDEGGER, *Être et temps*, § 76, tr. fr. MARTINEAU, Authentica, 1985.  
JANKÉLÉVITCH, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*, Seuil, vol. I et III, Points-Seuil, 1980.  
*Quelque part dans l'inachevé*, avec Béatrice Berlowitz, Gallimard, 1978.

**Gr. 2- Lundi, 16h-18h. Aurélien Fossey :**  
**« La nature et la culture »**

La culture est rarement définie sans son opposé traditionnel qu'est la nature. Nous pourrions même dire que la culture est précisément tout ce qui *manque* à la nature : la raison, la technique, la liberté. Mais comment expliquer alors que l'être humain, capable de culture, appartient aussi à la nature ? Nous verrons qu'une première réponse consiste à penser que l'être humain n'est pas *dans* la nature, mais qu'il habite seulement le monde qu'il se fabrique : un monde « civilisé », fait de champs cultivés, d'artifices, de valeurs. La nature ne serait alors que la matière première de ce monde culturel ; une matière que l'être humain, depuis sa position exceptionnelle d'être libre, transforme, connaît et maîtrise. On devinera cependant dans cette première réponse l'écho d'une injonction moderne à dominer la nature (qui semble trouver ses racines dans le récit de la Genèse et dans diverses versions du mythe de Prométhée). On pourra alors légitimement se demander si la libération vis-à-vis de la nature ne constitue pas, plutôt qu'une essence universelle de la culture, une représentation *prométhéenne* de celle-ci, ancrée dans un contexte historique et géographique particulier. Du point de vue de l'anthropologie en effet, nombreuses sont les sociétés humaines qui ne partagent pas avec la modernité occidentale sa conception prométhéenne de la culture. En outre, du point de vue de certains développements de la biologie moderne, de nombreux êtres vivants sont capables d'un certain degré de « liberté » qui se manifeste dans la transformation de leur environnement d'après des fins prédéfinies et variables. La différence entre nature et culture ne serait-elle en fait que de degré ? Si la culture est bien *dans* la nature (comme monde primordial constitué d'affects et de pulsions), nous verrons que sa spécificité tient finalement à ce qu'elle ne cesse de (re)concevoir ses multiples relations d'agencement, de différenciation et d'identification avec la nature ; ou plutôt avec *les* natures, puisque « la » nature se révélera, en son être même, aussi multiple que les cultures avec lesquelles elle est toujours entrelacée.

**Bibliographie indicative :**

- ESCHYLE, *Prométhée enchaîné*, in *Théâtre complet*, Paris, GF, 2014
- PLATON, *Protagoras*, 320d-328d, Paris, GF, 1997
- DESCARTES, *Discours de la méthode*, VI, Paris, GF, 2000
- *Méditations métaphysiques*, II et V, Paris, GF, 1992
- *Principes de la philosophie*, I, §51-56 et II, §1-§22, éd. Alquié, Paris, Classiques Garnier, 2018
- ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, I et II, Paris, GF, 2025
- KANT, *Critique de la raison pure*, Préface à la seconde édition et *Dialectique transcendantale*, Troisième antinomie, Paris, GF, 2006
- *Critique de la raison pratique*, I, chapitre 3, Paris, GF, 2003
- *Critique de la faculté de juger*, II, « Analytique de la faculté téléologique » et Appendice, §§83, Paris, GF, 2000
- *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, in *Opuscules sur l'histoire*, Paris, GF, 1990
- HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, IV, A et V, A, a. « L'observation de la nature », Paris, GF, 2012
- NIETZSCHE, *Considérations inactuelles*, II (« De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie »), Paris, GF, 2025
- *Le Gai Savoir*, III, §109-110 ; IV, §301 ; V, §354, §370, Paris, GF, 1997
- *Par-delà bien et mal*, I, §9, §22 ; II, §36 ; VII, §230, Paris, GF, 2000

- *Généalogie de la morale*, II, §12 et III, §28, Paris, GF, 2000
- FREUD, *Le malaise dans la culture*, chapitres 1, 2 et 3, Paris, GF, 2019
- ARENDT, *La crise de la culture*, VI (« La crise de la culture – Sa portée sociale et politique »), Paris, Gallimard, 1972
- MERLEAU-PONTY, *La phénoménologie de la perception*, I, chapitre 6 et III, chapitre 3, Gallimard, 2018
- LEVI-Strauss, *La pensée sauvage*, chapitres 1, 2, 3 et 4, Paris, Pocket, 1990
- V. DE CASTRO, *Métaphysiques cannibales*, chapitres 2, 3 et 4, Paris, PUF, 2009

### **Gr. 3- Mardi, 14h30-16h30. Florian Rada :**

#### **« La dialectique »**

Nous cherchons à faire apparaître une difficulté de la dialectique, qui semble croiser une pratique du discours, une méthode du savoir voire une prétention à décrire la nature même des choses. Ces croisements à eux seuls n'épuisent pas le problème qu'il y aurait à définir cette manière de procéder en matière de raisonnements, qui apparaît parfois comme le cœur de l'activité philosophique, au point de devenir dans certains textes synonymes de « logique », et à d'autres endroits comme un simple adjectif qualifiant des raisonnements simplement probables, voire fallacieux. L'intérêt de la dialectique nous semble être d'envisager la progression argumentative non pas comme un déroulement linéaire et nécessaire, mais plutôt comme un cheminement émaillé de points de difficultés, de renversements ou encore de rétroactions de l'exposition sur le contenu. Nous examinerons si la prétention d'un tel mouvement à être plus « vivant » que la pure et simple déduction est tenable. Si la dialectique peut sembler confronter à une mise en difficulté de toute détermination fixe, son plus haut achèvement pourra parfois apparaître comme un pur scepticisme, mais est-ce toujours le cas ? On tâchera ici de dégager l'apport méthodologique et l'importance épistémologique de cette procédure. On voudrait enfin montrer comment, à travers ses différents sens et ses différents usages, la dialectique a pu se déployer de manière potentiellement mécanique et automatique. Sans prétendre tirer de ce point un motif de condamnation définitive, on essaiera de traiter cette mécanisation comme un symptôme singulier de la définition de la rationalité.

#### **Bibliographie indicative :**

*Note : ces indications ne présentent pas un programme de lecture, mais simplement un aperçu des principaux textes qui seront utilisés dans le cours. Elles présentent un ensemble de points de repères, et non un programme de lectures impératives.*

- Platon, *Phèdre*, 265 C – 266 D ; tr. L. Robin, Paris, Les Belles Lettres, 1933, pp. 71-73
- Platon, *Philitète*, 14 B – 18 D ; tr. J.-F. Pradeau, Paris, GF-Flammarion, 2002, pp. 84-94
- Aristote, *Topiques*, I, 10-18 ; tr. J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 1967, pp. 16-33
- Plotin, *Traité 20 (Ennéades I, 3)* « Qu'est-ce que la dialectique » ; tr. J.-B. Gourinat, Paris, Vrin, 2016.
- Pierre Abélard, *Dialectica* ; éditée par L. M. de Rijk, Assen, Van Gorcum, 1970.
- Nicolas de Cues, *La docte ignorance*, I, 12-17 ; tr. P. Caye, D. Larre, P. Magnard et F. Vengeon, Paris, GF-Flammarion, 2013, pp. 64-78.
- Pierre de la Ramée, *Dialectique* ; texte modernisé par N. Bruyère, Paris, Vrin, 1996, en particulier pp. 17-19.
- Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*, Dialectique transcendante, en particulier « Du but final de la dialectique naturelle de la raison humaine » ; A 669-704 / B 697-732 ; Ak. III 442-461 ; tr. A. Delamarre et F. Marty dans *Œuvres philosophiques*, I, Paris, Gallimard, 1980, pp. 1266-1291.

Friedrich Daniel Ernst Schleiermacher, *Introduction à la dialectique* (1833) ; tr. D. Thouard dans *Dialectique*, Paris / Genève, Cerf / Labor et Fides / Presses de l'Université Laval, 1997, pp. 267-296.

Johann Gottlieb Fichte, *Sur le concept de la Doctrine de la science ou ce que l'on appelle philosophie*, Deuxième section. Exposition du concept de doctrine de la science ; GA I/2, 127-149 ; tr. L. Ferry et A. Renaut dans *Essais philosophiques choisis (1794-1795)*, Paris, Vrin, 1999, pp. 45-68.

Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Encyclopédie des sciences philosophiques*. Concept préliminaire, § 81 et addition à ce paragraphe ; GW 20, 119 et GW 23,3, 853-857 ; tr. B. Bourgeois, Paris, Vrin, 1970, pp. 343-344 et pp. 513-416.

Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Science de la logique*, Doctrine du concept, L'idée absolue ; GW 12, 236-253 ; tr. B. Bourgeois, Paris, Vrin, 2016, pp. 299-322.

Karl Marx, Lettre à Engels du 1<sup>er</sup> février 1858 ; tr. par. G. Badia et alii dans *Correspondance*, Paris, Editions Sociales, 1975, pp. 127-128.

Karl Marx, *Le Capital*, Postface de la deuxième édition allemande de 1873 ; tr. J.-P. Lefebvre, Paris, Les Editions Sociales, 2016, pp. 13-17.

Friedrich Engels, *Anti-Dühring*, Introduction, ch. 1; tr. E. Bottigelli, Paris, Editions Sociales, 1963, pp. 49-58.

Theodor W. Adorno, *Dialectique négative*, Deuxième partie ; tr. G. Coffin et alii, Paris, Payot, 2003, pp. 167-252.

Theodor W. Adorno, *Métaphysique*, 7<sup>e</sup> leçon, « Médiation et milieu » ; tr. C. David, Paris, Payot, 2006, pp. 80-90.

Karl Popper, *Conjectures et réfutations*, ch. 15, « Qu'est-ce que la dialectique ? » ; tr. M.-H. et M. de Launay, Paris, Payot, 1985.

Gérard Lebrun, *L'envers de la dialectique*, Paris, Seuil, 2015.

#### **Gr. 4- Mercredi, 11h-13h. Marion Chottin :**

#### **« Le handicap »**

Très présente dans l'espace médiatique, la question du handicap reste cependant mal connue. L'opinion entend généralement par ce mot la déficience physique ou psychique dont un individu est porteur depuis la naissance, ou qu'il acquiert au cours de sa vie. Elle estime ainsi que la paraplégie, la surdité, l'autisme, la cécité, les différentes trisomies, etc., constituent des handicaps. Mais ni la loi « handicap » de 2005 ni les grands textes internationaux ne définissent ainsi cette notion. Sous l'effet du champ d'étude anglo-saxon des *disability studies*, ces textes ont fini par écarter (plus ou moins totalement) une telle définition du handicap par l'idée de déficience, pour le définir par celle de « restriction de participation sociale ».

Alors, qu'est-ce que le handicap ? Est-il l'attribut d'une personne (modèle individuel/médical du handicap), l'interaction entre un tel attribut et son environnement social (modèle interactionniste), une forme particulière d'oppression (modèle social), une construction culturelle (modèle culturel) ?

À travers l'examen de textes philosophiques tant anciens que modernes et contemporains, ce cours pose ainsi le problème de la nature du handicap, et propose l'examen critique de ses grandes définitions.

#### **Indications bibliographiques :**

Aristote, *Histoire des animaux*, IV, 9

*La Politique*, I, 2, 1253b

Cicéron, *Tusculanes*, V, 39

Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Partie I, Sect. IV, chap. I

Desloges Pierre, *Observations d'un sourd et muet, sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets*, Paris, B. Morin, 1779

Diderot, *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, 1749 ; *Addition à la Lettre sur les aveugles*, 1782

Goffman Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* [1963], Paris, Les Éditions de Minuit, 1975

Mitchell David. T., Snyder Sharon L., *Cultural Locations of Disability*, Chicago, University of Chicago Press, 2006, introduction

Rousseau, *Émile ou de l'éducation* [1762], Paris, GF Flammarion, 2009, livre premier, p.70-71

Spinoza, « Lettre à Willem Van Blyenbergh », 28 janvier 1665

Stiker Henri-Jacques, *La Condition handicapée*, Grenoble, PUR, 2017

Tremain Shelley L., « On the Subject on Impairment », dans M. Corker et T. Shakespeare éd., *Disability/Postmodernity. Embodying Disability Theory*, Londres, Continuum, 2002, p. 32-47

### **Gr. 5- Mercredi, 9h-11h. Olivier D'Jeranian :**

#### **« Le problème du libre arbitre et du déterminisme »**

Bien que le thème du libre arbitre apparaisse essentiellement comme un problème pour les penseurs médiévaux et modernes, il est possible de retracer ses origines dans les débats antiques et médiévaux – sur le fatalisme logique, le destin et la prescience divine. Cette approche historique permet de penser à nouveaux frais la réappropriation contemporaine du *Free Will Problem*. Si celle-ci semblait avoir trouvé un *statu quo* sur la question de la compatibilité du libre arbitre et du déterminisme – dans l'adoption quasi consensuelle des positions compatibilistes développées à l'époque moderne par Hume, Locke et Hobbes – on assiste, depuis les années 1980, à un retour de l'ancienne controverse et à la réapparition des positions philosophiques historiques (libertarianisme, indéterminisme, incompatibilisme, etc.) ou en tout cas à la construction d'arguments similaires ou proches de ceux employés par les anciens. Dans ce cours, nous mettrons en perspective les principaux enjeux du problème *contemporain* du libre arbitre (la compatibilité du déterminisme et du « pouvoir de choisir autrement », l'implication de ce pouvoir pour la responsabilité morale, l'existence d'un tel pouvoir, la vérité du fatalisme logique), en donnant à celui-ci la dimension historique dont les penseurs d'aujourd'hui – Inwagen, Frankfurt ou encore Strawson et Taylor – se réclament tout en cherchant à renouveler, par l'élaboration d'un nouvel arsenal théorique et dialectique, les thèses de leurs prédecesseurs antiques et modernes.

Nous aborderons également le rôle central que joue aujourd'hui la physique quantique dans la reconfiguration du débat sur le libre arbitre. L'indétermination quantique a parfois été invoquée comme une ouverture au libertarianisme, en opposant au déterminisme classique le rôle du hasard fondamental dans les processus physiques. Mais cette perspective se heurte à l'objection selon laquelle l'aléatoire n'est pas plus porteur de liberté que la nécessité. Plus fécond est le questionnement suscité par les interprétations de la mécanique quantique : l'interprétation des mondes multiples d'Everett, par exemple, permet de tester la robustesse du compatibilisme. La liberté doit-elle être pensée comme la simple absence de contrainte et la possibilité d'agir conformément à ses raisons, indépendamment du déterminisme ou de l'indétermination physique ?

#### **Bibliographie indicative :**

BOBZIEN, S., *Freedom and Determinism in Stoic Philosophy*, Oxford, Ashgate, 1998.

FREDE, M., *A Free Will : Origins of the Notion in Ancient Thought*, Berkeley, University of California Press, 2011.

GUILLON, J.-B. (dir.), *Le libre arbitre. Perspectives contemporaines*, Paris, Collège de France, 2017.

MICHON, C., *Qu'est-ce que le libre arbitre ?*, Paris, Vrin, 2011.

NEUBERG, M., *La responsabilité, questions philosophiques*, Paris, PUF, 1997. (Qui inclut l'article décisif de FRANKFURT, H., « Alternate Possibilities and Moral Responsibility », *The Journal of Philosophy* 66 (1969), p. 828-839).

PETER VAN INWAGEN, P., *Essai sur le libre arbitre*, Paris, Vrin, 2017.

KANE R., « *Quantum Physics, Action and Free Will: How Might Free Will be Possible in a Quantum Universe?* » in *Quantum Physics Meets the Philosophy of Mind* (De Gruyter, 2014)

BOUGHN S., « *Free Will and Quantum Mechanics: Much Ado about Nothing* » (arXiv, 2020). Scepticisme sur la valeur probante de l'argument « la MQ sauve la liberté ».

DE CARO M., « *Free Will and Quantum Mechanics* » (*Paradigm*, 2020). Synthèse critique des usages philosophiques de la MQ dans le débat sur le libre-arbitre.

CONWAY J. & KOCHEN S., « *The Strong Free Will Theorem* » (2009)

BAKER D.J., « *Free Will in the Many-Worlds Interpretation of Quantum Mechanics* » (*Philosophical Studies*, 2025; préprint 2022).

STOICA O., « *Freedom in the Many-Worlds Interpretation* » (*Foundations of Physics*, 2024). Discussion ciblée du libre-arbitre dans MWI (angle plutôt physico-philosophique).

QURESHI-HURST E., « *Many Worlds and Moral Responsibility* » (*Religious Studies*, 2024).

## Gr. 6- Vendredi, 14h-16h. Emilie Moulin-Traffort :

### « La parole : vérité ou mensonge ? »

Parler, c'est rendre manifeste ce qui ne l'était pas. Il s'agit de l'acte d'expression par lequel une subjectivité sort de son silence et se manifeste sur la scène publique. En tant qu'acte, la parole est foncièrement libre : elle suppose à la fois une intention et une forme. À la différence d'un symptôme organique qui traduit objectivement un état du corps, la parole choisit ce qu'elle veut dire du réel et, par-là, le transforme. Toute parole est donc double : elle révèle et construit. C'est pour cela que parler repose sur un pacte implicite, celui selon lequel le langage est le signe fiable de la pensée, le lieu où le vrai peut se dire. Néanmoins, rien ne garantit que ce pacte soit respecté. La vérité, en ce sens, n'est pas tant à chercher dans le contenu ni dans la forme du discours, mais dans le rapport du sujet à ce qu'il dit, dans l'intention qui fonde l'acte de dire. En effet, le mensonge, le sophisme, la propagande, l'imposture, la simulation, montrent que la parole ne dit pas toujours ce qu'elle fait et que rien dans le discours n'est preuve de sa véracité. Toute parole se présente comme vraie sans que rien ne certifie qu'elle le soit et, inversement, qu'une parole dise la vérité ne suffit pas à ce qu'elle soit reconnue comme telle. Ainsi, elle n'est pas seulement un instrument de communication mais un acte symbolique qui s'inscrit dans un réseau de confiance, de reconnaissance et de pouvoir. Le vrai et le faux ne tiennent pas seulement à ce qui est dit, mais à la manière dont le discours s'inscrit dans un ordre de signes et de croyances partagées. Dès lors, comment fonder la confiance dans la parole ? Si les signes peuvent être détournés, si les mots peuvent dire l'inverse de ce qu'ils signifient, comment croire celui qui parle ? Et surtout : qu'advient-il du lien social lorsque la parole perd sa valeur de vérité ? Car c'est bien elle qui fonde la communauté humaine : elle est le *medium* du contrat, du serment, de la promesse, du récit commun. Si la parole devient mensonge, c'est la condition même du politique qui vacille. Repartant du propos d'Aristote, qui fait du *logos* la marque de la *politicité* humaine parce qu'il permet la mise en commun du vrai et du juste, ce cours interrogera ce qu'il advient du monde commun lorsque le soupçon porte sur la parole elle-même.

### Bibliographie indicative :

PLATON, *Gorgias* — *République*, Livres VII et X  
ARISTOTE, *Politique*, I.2 — *Rhétorique*, I.2  
CICERON, *De Officiis*  
AUGUSTIN, *De Vera Religione*, 33 — *Enarrationes In Psalmos*, V.7  
THOMAS, *Somme Théologique*, IIa-IIae q.109-111  
MACHIAVEL, *Le Prince*, XVIII (1532)  
HOBBES, *Léviathan*, I.16 (1651)  
KANT, *D'un prétendu droit de mentir par humanité* (1797)  
KIERKEGAARD, *Miettes philosophiques* (1844) — *Post-scriptum aux miettes philosophiques*, II.2 (1846)  
MARX, *L'idéologie allemande*, I.introduction / I.A « L'idéologie en général et spécialement l'idéologie allemande », (1846)  
NIETZSCHE, *Vérité et mensonge au sens extra-moral* (1896) — *Par delà bien et mal*, « Préface » (1886)  
BARNAYS, *Propaganda*, (1928)  
ARENDT, *Le Système totalitaire*, IV, (1951) — *La Crise de la culture*, VII, « Vérité et politique » (1954) — *Du mensonge à la violence*, I, « Du mensonge en politique » (1972)  
GOFFMAN, *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Introduction/Chapitre 1 (1959)  
PATOČKA, *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, « Considérations Pré-historiques » / « Le commencement de l'histoire », (1975)  
BAUDRILLARD, *De la séduction*, « L'horizon sacré des apparences » (1979)  
BOURDIEU, *Sur la télévision* (1996) HALL, *Identités et cultures* I, II.6 / II.7 / « Idéologies, Hégémonies et Médias » (2007)  
BUTLER, *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif* (2008)  
CASSIN, *La guerre des mots. Trump, Poutine et l'Europe* (2025)

**Gr. 7- Mardi, 14h30-16h30. Raphaël Pierres :**  
**« La grammaire »**

Ce cours interroge le concept de grammaire au travers d'un parcours historique, comparatiste et critique. La notion de grammaire a gagné une place centrale en philosophie du langage. Elle permet d'interroger philosophiquement le statut des règles du langage ordinaire, dans une relation tendue aux catégories logiques et métaphysiques. Les grammaires ouvrent en effet un espace de discours et de savoir, à la fois descriptif et prescriptif. Dans leur version classique ou scolaire, elles visent à fixer les critères du « bon usage ». Au-delà, elles ont pu, à divers moments de cette histoire, se donner un objectif plus ambitieux. Ainsi, dans une certaine philosophie contemporaine, l'étude des règles du langage ordinaire aurait vocation à prendre en relai les projets d'analyse ou de reconstruction logique des problèmes et arguments philosophiques. Cela engage pour nous la constitution d'un double problème philosophique : la relation des règles du discours aux structures de l'expérience, et, à travers elle, la question de l'immanence de la norme. La loi générale devait précéder *a priori* ses applications particulières dans l'expérience. Comment une norme peut-elle émerger d'usages pluriels ? Que disent les règles du langage des structures de notre expérience ? La première partie de ce cours s'efforce de dessiner les coordonnées de cette enquête à la croisée entre phénoménologie et philosophie analytique (Husserl, Wittgenstein, Ricoeur). Un deuxième volet porte sur le statut des projets modernes de grammaires générales, qui entendent subsumer les grammaires particulières sous des lois universelles (Wilkins, Port-Royal, Leibniz). Nous analysons alors la difficulté constituée par la prise en compte des grammaires des langues asiatiques, et de la langue japonaise en particulier : ce qu'il s'agit de penser par là, c'est la constitution effective de

l'universel (Rodrigues, Norinaga). Cela nous reconduit enfin à la question de la détermination et de la transmission de ces normes immanentes, telle qu'elle est problématisée dans la philosophie du langage contemporaine (avec Chomsky, Merleau-Ponty et Putnam).

### Bibliographie indicative :

- \* A. Arnauld, C. Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Classiques Garnier, 2023.
- S. Auroux, *La sémiotique des encyclopédistes*, Paris, Payot, 1979.
- J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1991.
- R. Blanché, *La logique et son histoire d'Aristote à Russell*, Paris, Colin, 1970.
- E. Cassan, *Le langage de la raison de Descartes*, Paris, Vrin.
- C. Chauviré, *Voir le visible*, Paris, PUF, 2003.
- \* N. Chomsky, *La linguistique cartésienne*, Paris, Seuil, 1969.
- J. Derrida, *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.
- V. Descombes, *Le complément de sujet*, Paris, Gallimard, 2004.
- M. Dominicy, *La naissance de la grammaire moderne*, Mardaga, 1985.
- R. Donzé, *La grammaire générale et raisonnée de port-Royal*, in *Studia Leibnitiana* 1, 1969.
- F. Duchesneau, *Sémiotique et abstraction : de Locke à Condillac*, Philosophiques, 3(2), 1976.
- U. Eco, *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris, Seuil, 1994.
- M. Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- E. Husserl, *Recherches Logiques*, Paris, PUF, 2003 ;  
-, *Expérience et Jugement*, Paris, PUF, 2011.
- S. Kripke, *Règles et langage privé. Introduction au paradoxe de Wittgenstein*, Paris, Seuil, 1995.
- G. W. Leibniz, *L'harmonie des langues*, (éd. M. Crépon), Paris, Seuil, 2000.
- , *Discours de métaphysique*, suivi de la *Correspondance avec Arnauld*, Paris, Vrin, 2016.
- E. Marquer, *Art de penser et art de parler*, Paris, Classiques Garnier, 2019.
- M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1976.
- J.-C. Pariente (éd.), *Antoine Arnauld, Philosophie du langage et de la connaissance*, Paris, Vrin, 1995.
- H. Putnam, *Philosophie de la logique*, Éditions de l'Éclat, 1996.
- P. Ricoeur, *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975.
- , « Le dernier Wittgenstein et le dernier Husserl sur le langage » in *Études Ricoeurianes* 5, 2014.
- A. Surallès, *La raison lexicographique*, Paris, Fayard, 2023.
- W. Quine, *Le Mot et la Chose*, tr. J. Dopp et P. Gochet, Paris, Flammarion, 1977.
- \* L. Wittgenstein, *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard, 2020.

## Histoire de la philosophie

### Gr. 1- Mardi, 9h30-12h30. Bruno Haas :

#### Comprendre la *Phénoménologie de l'esprit* (Hegel)

Dans ce cours, nous aborderons un choix de thématiques traitées dans ce « voyage d'aventure » (Hegel) de la jeunesse du philosophe. Nous partirons du chapitre sur la « Raison » (V, *Vernunft*) où Hegel aborde, dans une sorte de triptyque, des questions d'épistémologie des sciences de la vie et de la psychologie (1), la théorie de l'action (2), et enfin les apories de la philosophie morale, en particulier kantienne (3). Ce triptyque prépare son approche de « l'Esprit ». Nous tenterons de comprendre le concept hégélien d'esprit au-delà des interprétations invétérées et fort erronées.

Il est parfaitement possible d'entrer dans la lecture du chapitre V sans connaissance approfondie de ce qui précède. Il est conseillé d'utiliser la traduction ancienne de Jean Hyppolite, qui reste malgré tout la meilleure en français. Mais les autres traductions (Labarrière, Lefèvre, Bourgeois...) sont également admises. La confrontation entre traduction est parfois instructive.

## Bibliographie

À titre purement indicatif :

Parmi les commentateurs en langue française, on peut recommander

- Alexandre Kojève, *Introduction à la lecture de la Phénoménologie de l'Esprit*
- Jean Hyppolite, *Genèse et Structure de la « phénoménologie de l'esprit »*, 1946
- Jean-François Marquet, *Leçons sur la phénoménologie de l'esprit*, 2004 (informatif surtout au sujet des renvois non explicites dans la phénoménologie)
- Gérard Lebrun, *La patience du concept*, 1972

Pour la bibliographie internationale :

- Robert Brandom, *A spirit of trust : a reading of the phenomenology*, 2019
- Primin Stekeler, *Hegels Phänomenologie des Geistes. Kommentar*, 2014

## Gr. 2- Mardi, 9h-12h. Paul Rateau :

### *La théodicée et ses critiques : Spinoza, Malebranche, Leibniz*

La question de la possibilité d'une justification rationnelle de Dieu face aux défauts et aux maux du monde (« théodicée ») se pose d'une manière originale à l'époque moderne. Deux traits particulièrement marquants de la modernité philosophique obligent en effet à renouveler la réflexion sur le sujet : 1. le mécanisme et le concept de loi qu'il impose ; 2. le changement opéré dans le rapport entre philosophie et théologie et la substitution du Dieu de la Raison au Dieu de la Révélation. Dieu, en tant qu'il est conçu comme un être parfaitement rationnel, se doit d'agir d'une manière qui n'est pas arbitraire ni par pur caprice, mais selon des lois générales et intelligibles. Ces lois réduisent le plus qu'il est possible son intervention particulière dans le cours des choses (par des miracles). Comment cette rationalité de la conduite divine et du monde lui-même est-elle compatible avec les désordres que l'on rencontre aussi bien dans l'ordre naturel que dans l'ordre moral ? L'objet de ce cours sera d'étudier comment Spinoza, Malebranche et Leibniz ont, de manière différente, traité la question, soit en déniant toute réalité au mal et à l'imperfection (Spinoza), soit en en faisant un effet inéluctable du mode d'agir divin lui-même (Malebranche), soit en les intégrant à une harmonie universelle que l'on serait fondé à considérer comme la plus parfaite (Leibniz).

Une bibliographie sera distribuée au premier cours.

## Gr. 3- Mardi, 9h-12h. Eric Marquer :

### **Poésie et philosophie : Nietzsche et la critique du langage**

À partir d'une lecture de *Ainsi parlait Zarathoustra*, nous interrogerons les liens entre la critique nietzschéenne du langage et le choix d'une forme poétique, pensée non comme ornement mais comme réponse à l'effondrement des catégories métaphysiques traditionnelles. Cette réflexion s'inscrira dans le sillage d'une histoire moderne de la métaphore et visera à situer Nietzsche au croisement de la poésie et de la philosophie du langage. La poésie y apparaît non comme échappée lyrique, mais comme puissance critique et affirmative, capable de penser autrement les rapports entre langage et vérité. Pourtant, si l'on s'accorde communément à reconnaître, dans le choix nietzschéen d'un style poétique et fragmentaire, l'indice d'une mise en question

des prétentions totalisantes de la métaphysique systématique, reste à interroger, en retour, ce que la poésie engage de métaphysique. La question se pose alors : peut-on inscrire Nietzsche dans la lignée des « poètes métaphysiques », entendus non comme doctrinaires de l’Être, mais comme explorateurs des conditions mêmes de sa mise en forme sensible et symbolique ?

### Bibliographie sélective

#### 1) Œuvres de Nietzsche

NIETZSCHE, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. M.-A. Goldschmidt, Paris, Le livre de poche, 1972.

NIETZSCHE, Friedrich, *Œuvres complètes*, éd. P. Wotling, Paris, Flammarion, 2024.

#### 2) Sur Nietzsche (et la poésie/le langage)

BLONDEL, Éric, *Nietzsche, le corps et la culture*, PUF, 1986 (L’Harmattan, 2006).

DERRIDA, Jacques, *Éperons : les styles de Nietzsche*, Flammarion, 1978.

GAEDE, Édouard, *Nietzsche et Valéry. Essai sur la comédie de l'esprit*, Gallimard, 1962.

GRANIER, Jean, *Le problème de la vérité dans la philosophie de Nietzsche*, Paris, Seuil, 1966.

HAAR, Michel, *Nietzsche et la métaphysique*, Gallimard, 1993.

KOFMAN, Sarah, *Nietzsche et la métaphore*, Galilée, 1983.

MARTON, Scarlett, « Le problème du langage chez Nietzsche. La critique en tant que création », *Revue de métaphysique et de morale*, 74(2), 2012, p. 225-245.

#### 3) Autres textes (poésie, philosophie)

DERRIDA, Jacques, *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.

DONNE, John, *Poèmes*, édition bilingue, trad. Y. Denis et J. Fuzier, Gallimard, 1992.

ELIOT, T. S., *Poésie*, édition bilingue, trad. Pierre Leyris, Seuil, 1976.

GARDNER, Helen (éd.), *The Metaphysical Poets*, Londres, Penguin Classics, 1985.

GOETHE, *Faust*, Flammarion, 1999.

HEINE, Heinrich, *Le Livre des chants*, Paris, Cerf, 1999.

Hölderlin, *Poèmes/Gedichte*, Paris, Aubier Bilingue, 1992.

LUCRECE, *De la nature*, trad. J. Kany-Turpin, GF, 2021.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Essai sur l'origine des langues*, Paris, GF-Flammarion, 1993.

VALERY, Paul, *Ego scriptor et Petits poèmes abstraits*, Gallimard, 1992.

VALERY, Paul, *Variété I et II*, Folio-Gallimard 1998.

### Gr. 4- Jeudi, 8h-11h. Lucie Lebreton :

#### « Pascal Philosophe »

Nombreux sont les spécialistes qui refusent aujourd’hui à Pascal le titre de philosophe. Le sens de la pensée pascalienne résiderait dans une disqualification et un rejet de la philosophie, un exil théologique hors de la philosophie. Mais si les *Pensées* étaient seulement ce qu’on s’obstine à en faire, à savoir l’écrit pieux d’un dévot, les lirait-on encore ? Et si les écrits pascaliens n’étaient pas porteurs d’une authentique philosophie, comment expliquer qu’ils aient inspiré à Leibniz sa conception perspectiviste de la vérité, à Rousseau sa théorie de l’amour propre, à Schopenhauer sa thèse du primat de la volonté sur l’intellect ou à Nietzsche sa manière même de raisonner par un renversement continual du pour au contre ? Nous tâcherons de montrer dans ce cours que, si une philosophie est bien présente dans les textes de Pascal, c’est une philosophie d’un genre nouveau, déroutante à bien des égards, et qui saura inspirer les penseurs les plus audacieux venus après lui.

#### Éditions de référence pour les textes de Pascal :

Vous pourrez utiliser l'édition suivante :

PASCAL, Blaise, *Pensées, opuscules et lettres*, éd. P. Sellier, Paris, Classiques Garnier.

Pour accéder aux autres textes :

PASCAL, Blaise, *Les Provinciales, Pensées et opuscules divers*, éd. G. Ferreyrolles et P. Sellier, L. Cognet pour « Les Provinciales », Paris, Le Livre de poche / Classiques Garnier, « La Pochothèque », 2004.

PASCAL, Blaise, *Œuvres complètes*, éd. L. Lafuma, Paris, Seuil, coll. « L'Intégrale », 1963.  
(Pour les *Pensées* seules : *Les Pensées*, Paris, Points, éd. L. Lafuma).

PASCAL, Blaise, *Œuvres complètes*, éd. J. Mesnard, 4 vol. parus, Paris, Desclée de Brouwer, 1964-1992 (édition inachevée qui ne comprend ni les *Pensées* ni les *Provinciales*).

Littérature secondaire :

BOUCHILLOUX, Hélène, *Pascal. La force de la raison*, Paris, Vrin, 2004.

CARRAUD, Vincent, *Pascal et la philosophie*, Paris, PUF, 2008.

FERREYROLLES, Gérard, *Les Reines du monde. L'imagination et la coutume chez Pascal*, Paris, Honoré Champion, 1995.

GIOCANTI, Sylvia, *Penser l'irrésolution*, Paris, Classiques Garnier, 2001, rééd. 2023.

GOUHIER, Henri, Blaise Pascal. *Commentaires*, Paris, Vrin, 1966, rééd. 2005.

—, *Blaise Pascal. Conversion et apologétique*, Paris, Vrin, 1986.

McKENNA, Antony, *Pascal et son libertin*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

MESNARD, Jean, *Les Pensées de Pascal*, Paris, SEDES, 1976, rééd. 1993 (ouvrage d'introduction à la pensée pascalienne).

—, « Le thème des trois ordres dans l'organisation des *Pensées* », in *Pascal. Thématiques des Pensées*, dir. L. M. Heller, I. M. Richmond, Paris, Vrin, 1988, p. 29-55.

SELLIER, Philippe, *Pascal et saint Augustin*, Paris, Armand Colin, 1970, rééd. Paris, Albin Michel, 1995.

—, *Port-Royal et la littérature. Pascal*, Paris, Honoré Champion, 1999, rééd. 2010.

THIROUIN, Laurent, « Raison des effets : un concept pascalien », in *Pascal ou le défaut de la méthode*, Paris, Honoré champion, 2023, p. 97-119.

—, « Le réalisme de Pascal » in *Justice et force. Politiques au temps de Pascal*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 347-363.

D'autres ressources seront indiquées ultérieurement.

**Gr. 5- Mercredi, 9h30-12h30. Mathieu Frèrejouan :**

**« Introduction à Freud »**

Sans être lui-même philosophe, Freud a influencé de manière décisive la philosophie du XXe siècle. Si les différents concepts et modèles forgés par le psychanalyste sont avant tout fondés sur sa pratique clinique, ils sont également le point de départ d'une nouvelle conception du psychisme à laquelle les philosophes sont amenés à se confronter, qu'il s'agisse de la défendre

ou de la critiquer. Il s'agira donc, dans ce cours, de découvrir les principaux écrits de Freud, en mettant l'accent sur le contexte historique et clinique au sein duquel ont été formés les concepts fondamentaux de la psychanalyse, et sur les débats philosophiques qu'ils ont suscités.

### **Bibliographie :**

FREUD Sigmund, [1894], 2010, « Les psychonévroses de défense », in *Névrose, psychose et perversion*, Laplanche J.trad., Paris, Presses universitaires de France.

FREUD Sigmund, [1900], 2013, *L'interprétation du rêve*, Lefebvre J.-P.trad., Paris, Seuil.

FREUD Sigmund, [1905], 2014, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Cohen Skalli C., Weill A., et Mannoni O. trad., Paris, Payot & Rivages.

FREUD Sigmund, [1915-1917], 2008, *Introduction à la psychanalyse*, Jankélévitch S.trad., Paris, Payot.

FREUD Sigmund, [1915-1917], 2010, *Métapsychologie*, Laplanche J. et J.B. P.trad., Paris, Gallimard.

FREUD Sigmund, [1920], 2010, *Au-delà du principe de plaisir*, Laplanche J. et Pontalis J.-B.trad., Paris, Payot & Rivages.

FREUD Sigmund, [1923], 2011, *Le moi et le ça*, Laplanche J.trad., Paris, Payot & Rivages.

FREUD Sigmund, [1930], 2002, *Le malaise dans la culture*, Cotet P. et Laine R.trad., Paris, PUF.

CONTOU TERQUEM Sarah (dir.), 2015, *Dictionnaire Freud*, Paris, Robert Laffont.

LAPLANCHE Jean et PONTALIS Jean-Bertrand, 2007, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF.

PAGES Claire, 2008, *Freud*, Paris, Ellipses.

QUINODOZ Jean-Michel, 2004, *Lire Freud*, Paris, PUF.

### **Gr. 6- Vendredi, 11h-14h. Jocelyn Benoit**

#### **Introduction à la *Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty**

La *Phénoménologie de la perception* demeure l'œuvre principale de Maurice Merleau-Ponty. Elle constitue non seulement une introduction à sa philosophie, mais également à la phénoménologie, qu'elle présente pour le public français tout en développant sur elle un point de vue original. À la croisée de cette alors nouvelle philosophie venant d'Allemagne, et de la tradition du spiritualisme français, elle opère un fondamental déplacement de perspective en réançrant l'investigation philosophique dans le fait premier de la perception, en tant que celle-ci n'est pas seulement un moyen d'accès épistémique au monde, mais, de part en part, existence. En donnant à la perception une signification immédiatement existentielle, Merleau-Ponty met en évidence le rôle qu'elle joue dans les différents aspects de notre vie, au-delà des limites dans lesquelles l'avait cantonnée la philosophie de la connaissance classique. Réciproquement, le concept d'« existence », reçu de Heidegger et de Sartre, sort transformé de ce réenracinement dans l'expérience perceptuelle, qui en est érigée en paradigme.

#### Lire en priorité :

Maurice Merleau-Ponty : *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945

#### En complément :

Maurice Merleau-Ponty : *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques* (séance de la Société française de philosophie du 23 novembre 1946) repris par les Editions Verdier, Paris, 2014

A titre de comparaison :

Jean-Paul Sartre : *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, 1943

Outils d'approche :

- J.-P. Sartre « Merleau-Ponty vivant », dans *Les temps modernes*, numéro spécial « Maurice Merleau-Ponty », n° 184-185, octobre 1961, p. 308 ; repris sous le titre « Merleau-Ponty », dans Id., *Situations*, IV : portraits, Paris, Gallimard, 1964, p. 195.
- Renaud Barbaras : *De l'être du phénomène. Sur l'ontologie de Merleau-Ponty*, Grenoble, J. Millon, « Krisis », 1991.
- Renaud Barbaras : *Le tournant de l'expérience. Recherches sur la philosophie de Merleau-Ponty*, Paris, Vrin, « Histoire de la philosophie », 1998.
- Renaud Barbaras : *La Perception. Essai sur le sensible*, Paris, Hatier, « Optiques, Philosophie », 1994. Rééd. Paris, Vrin, 2009.
- Claude Imbert : *Maurice Merleau-Ponty*, adpf, 2006.
- Emmanuel de Saint-Aubert : *Le Scénario cartésien. Recherches sur la formation et la cohérence de l'intention philosophique de Merleau-Ponty*, Paris, Vrin, 2005.
- The Cambridge Companion to Merleau-Ponty*, ed. by Taylor Carman and Mark B. N. Hansen, Cambridge University Press, 2004 (notamment le texte de Sean Kelly).

**Gr. 7- Mercredi, 9h30-12h30. Dominique Couzinet :**

**« De l'expérience politique à la science politique (Machiavel, Guichardin, Bodin, Botero) »**

Dans *La Méthode de l'histoire*, Bodin considère que Machiavel est « le premier à avoir écrit sur la politique (*de republica*), après environ 1200 ans de barbarie universelle ». Tout en reconnaissant la fausseté historique de l'idéologie typique des humanistes qui assimile la pensée médiévale à la barbarie, il vaut la peine de se pencher sur un effort de pensée conscient qui voulut transformer l'expérience politique en une science, en prétendant renouer avec la philosophie politique antique, tout en innovant radicalement par une politique de la puissance. Le cours se propose d'aborder quatre de ses protagonistes qui couvrent l'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle : Machiavel, Guichardin, Bodin et Botero. Dans le *Prince* (1513), Machiavel (1469-1527) annonce une réflexion générale sur toutes les formes de pouvoir passées et présentes, divisées entre républiques et principats. La logique d'exclusion qui préside à la rédaction du *Prince* (il ne parlera pas des républiques, déjà traitées dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live*), marque une rupture historique et dessine un « art de l'état » fondé sur l'art de la guerre qui aura une influence profonde sur la théorie et la pratique politiques de la première modernité. Contre les dichotomies selon lui abstraites de Machiavel, son contemporain et ami Francesco Guicciardini (1483-1540) interroge à son tour la possibilité de régler l'action politique sur l'expérience, sous forme d'« avertissements » (*Ricordi*) qui puisent dans l'éthique du magistrat ce que ne peuvent, selon lui, enseigner les livres. Jean Bodin (1529/30-1596) partage au contraire avec Machiavel la confiance dans les leçons politiques de l'histoire auxquelles il confère une dimension systématique fondée sur la méthode ; et avec ses deux prédécesseurs, une politique de la puissance à laquelle il confère un fondement juridique : la théorie de la souveraineté absolue et perpétuelle, dans *Les Six livres de la République* (1576). Giovanni Botero (1544-1617) remanie sans le dire les théories de ses deux ennemis en matière religieuse, Machiavel et Bodin, pour les mettre au service de l'Église catholique et de la Contre-

réforme, sous l'appellation de « Raison d'État », dans le livre du même nom, publié à Venise en 1589.

## Sources

Machiavel, *De principatibus. Le Prince*, introduction, traduction et notes de Jean-Claude Zancarini et Jean-Louis Fournel, texte italien établi par Giorgio Inglese, Paris, PUF, 2000.

Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, trad. d'Alessandro Fontana et Xavier Tabet, Paris, Gallimard, 2004.

Guichardin, *Avertissements politiques (1512-1530)*, traduits de l'italien et présentés par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Paris, Éditions du Cerf, 1988.

François Guichardin, *Ricordi, Conseils et avertissements en matière politique et privée*, traduit de l'italien par Françoise Bouillot et Alain Pons, Paris, Ivrea, 1998.

Jean Bodin, *Les Six livres de la République*, 6 vol., Paris, Fayard, 1986.

Jean Bodin, *Les Six livres de la République*, ed. Mario Turchetti, Paris, Les Belles Lettres, 2013 (l. I), 2020 (l. II), 2022 (l. III).

Giovanni Botero, *De la raison d'État (1589-1598)*, éd., trad. et notes de Pierre Benedettini et Romain Descendre, introduction de Romain Descendre, Paris, Gallimard, 2014. [Dernière édition du vivant de l'auteur]

Une bibliographie des études sera distribuée au début du cours.

## Philosophie morale et politique

**Gr. 1- Mercredi, 12h30-15h30. Marie Garrau :**

**« Le sujet du féminisme en question »**

Il est d'usage de présenter le féminisme de la deuxième vague (des années 1970) comme une tentative pour penser l'oppression *commune* des femmes. A contrario, le féminisme de la troisième vague se serait développé dans un geste réflexif et critique consistant à remettre en question la possibilité et l'intérêt politique d'une telle tentative. Ce cours sera consacré à quelques-unes des formes qu'a pu prendre ce geste de mise en crise du sujet politique du féminisme, dont on montrera qu'il se déploie en fait dès les années 1970 et trouve son origine dans le *Black Feminism*. On étudiera la forme qu'il prend dans ce dernier (Combahee River Collective, bell hooks, Patricia Hill Collins, Kimberle Crenshaw) ainsi que dans la théorie queer (T. de Lauretis, Judith Butler).

**Bibliographie indicative :**

Butler, J. *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005.

Collins, P. H. *La Pensée féministe noire*, Paris, Payot, 2021.

Crenshaw, K., « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur », trad. O. Bonis, *Cahiers du genre*, 2005/2, n°39.

Crenshaw, K., « Démarginaliser l'intersection de la race et du sexe : une critique féministe noire du droit antidiscriminatoire, de la théorie féministe et des politiques anti-racistes », trad. Sophie Beaulieu, *Droit et société* 2/108, 2021.

Dorlin, E., *Black feminism. Anthologie du féminisme Africain-Américain 1975-2005*, Paris, L'Harmattan, 2008.

bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, Paris, Cambourakis, 2015.

bell hooks, *De la Marge au centre. Théorie féministe*, Paris, Cambourakis, 2017.

Lauretis, T., *Théorie queer et culture populaire. De Foucault à Cronenberg*, trad. M. Cervulle, Paris, La Dispute, 2007.

### **Gr. 2- Jeudi, 8h-11h. Mickaelle Provost :**

#### **« Oppression, résistance et conflit »**

Entreprendre de penser l'oppression, c'est se confronter à un étonnement. Le mot même est d'usage fréquent en philosophie et plus largement dans les discours et textes politiques, à différents moments-clefs de l'histoire intellectuelle et politique européenne. Il est mobilisé pour qualifier une injustice subie par des gouvernements ou des lois au nom d'autres principes (ceux, par exemple, de la justice divine) ; ou encore dans l'effort pour définir un droit à la résistance contre les formes d'abus du pouvoir ou l'appauvrissement de la vie sociale et morale. Enfin, le terme est mobilisé pour décrire l'asymétrie radicale des rapports de force – l'opposition dyadique entre oppresseurs et opprimés – et les effets concrets produits par le pouvoir sur les corps et les subjectivités. Pourtant, le terme a peu suscité d'efforts de conceptualisation : on sait généralement ce que l'oppression *fait*, mais moins ce qu'elle est.

L'objectif de ce cours est d'explorer le concept d'oppression dans son rapport à d'autres notions voisines issues de la philosophie sociale et politique – violence, injustice, domination, inégalité – et de travailler le couple conceptuel oppression-résistance. On explorera ainsi le problème de la conflictualité sociale ouvert par l'analyse de l'oppression, et ses implications pour envisager la démocratie, l'égalité, la revendication des droits fondamentaux ou l'aspiration à une vie meilleure.

#### **Bibliographie indicative :**

F. Fanon, *L'An V de la révolution algérienne*, Paris, La Découverte, 2011.

M. Frye, « OPPRESSION », trad. M. Provost, in M. Garcia (dir.), *Textes-clés de philosophie féministe*, Paris, Vrin, 2021, p. 337-338.

K. Marx, *Manifeste du Parti Communiste* (1847), Paris, Plon, 1963.

S. Weil, *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*, Paris, Éditions Libertalia, 2022

I. M. Young, *Justice and The Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

### **Gr. 3- Vendredi, 8h-11h. Yoann Malinge**

#### **« La générosité : de l'éthique des vertus à l'éthique existentialiste »**

La générosité peut être regardée comme « le plus sublime de tous les sentiments, comme le mobile de toutes les belles actions, et peut-être comme le germe de toutes les vertus » affirme *L'Encyclopédie* de Diderot. Ce cours explore la générosité à travers un parcours d'histoire de la philosophie morale, de l'Antiquité à la philosophie contemporaine. Nous analyserons d'abord la conception aristotélicienne de la générosité comme vertu éthique, son juste milieu et son articulation avec les autres vertus. Nous examinerons ensuite la révolution cartésienne qui fait

de la générosité une passion de l'âme libre, fondée sur la juste estime de soi et devenant « comme la clé de toutes les vertus ». Le parcours s'achèvera sur l'éthique existentialiste de Sartre, qui repense la générosité comme expression authentique de la liberté et fondement possible d'une morale de l'engagement. À partir de ces trois moments philosophiques majeurs, nous interrogerons la place centrale que peut occuper la générosité dans une philosophie morale : quels sont ses rapports avec les autres vertus ? Comment s'articule-t-elle à la question de la liberté ? Dans quelle mesure peut-elle constituer le principe d'une éthique ? Nous examinerons également les critiques adressées à ces différentes perspectives, par exemple à partir d'une philosophie déontologique comme celle de Kant, et les limites d'une morale fondée sur la générosité.

**Bibliographie indicative :**

Aristote, *Éthique à Nicomaque* (trad. Bodéüs), GF, 2004 et *Éthique à Eudème* (trad. Dalimier), GF, 2013.

Descartes R., *Traité des passions de l'âme*, Gallimard, « bibliothèque de la Pléiade », 2024 ou GF, 1996.

Kant I., *Critique de la raison pratique* (trad. Fussler), GF, 2025 et *Métaphysique des mœurs* I et II (trad. Renaut), GF, 2018.

Sartre J.-P., *Cahiers pour une morale*, Gallimard, 1983.

Beauvoir S., *Pour une morale de l'ambiguïté*, Gallimard, Folio, 2003.

**Gr. 4- Vendredi, 8h-11h. Adler Camilus**

**« Pouvoirs, démocraties, anarchie »**

L'idée d'une généalogique grecque (filiation, germe) de la démocratie jusqu'à la modernité occidentale, qui en serait l'incarnation effective par la médiation de l'État, ne semble plus résister à une analyse rigoureuse. La démocratie en vogue supposerait alors l'État jusqu'à être confondue avec l'idée d'État démocratique, (État de droit libéral). L'objectif de ce cours est d'explorer les positivions critiques alternatives démontrant au contraire le caractère oxymorique de cette idée. Il s'agira aussi de mettre en évidence les formes de perversion (violence, exclusion, capital, État) de la démocratie (par exemple à Athènes qui devient seulement un moment dans les généralogies multiples des archives démocratiques, nos sociétés contemporaines), tel que cela est suggéré par l'anthropologie anarchiste et une certaine philosophie. Ce qui suppose de prendre très au sérieux l'opposition radicale entre démocratie et État, démocratie et domination, démocratie et violence (celle du pouvoir ou du social). Le cours croisera les analyses philosophiques (Marx, Rancière, Abensour...) qui explorent de manière radicale cette opposition. Il les mettra en relation avec l'anthropologie anarchiste (Clastres, Scott, Graeber...) tout en introduisant les catégories intersectionnelles mais en les radicalisant. La démocratie est le nom d'une auto-activité égalitaire, immanente (dans les pratico-poïétiques) d'une société sur elle-même pour neutraliser les pulsions de violence, d'oppression, de domination et d'exploitation (race, classe, sexe/genre, ethnie/nationalité) qui les traversent.

**Bibliographie indicative :**

Miguel Abensour, *La Démocratie contre l'État. Marx et le moment machiavélien*, Paris, Félin « Les marches du temps », 2004.

Bertrand Ogilvie, *L'homme jetable. Essai sur l'extrémisme et la violence extrême*, Paris, Éditions Amsterdam, 2012.

David Graeber, *La démocratie aux marges*, préface d'Alain Caillé, Lormon, Le Bord de l'eau, 2014.

- *Pour une anthropologie anarchiste* [2004] trad. de l'anglais Karine Peschard, Montréal, Lux « Instinct de liberté » 2018.
- *Des fins du capitalisme. Possibilités I. Hiérarchies, rebellions, désir* [2007], trad. de l'anglais par Maxime, Rovere et Marin Rueff Paris, Editions Rivages & Payot « Manuels Payot », 2014.
- David Wengrow, *Au commencement était l'Etat. Une nouvelle histoire de l'humanité* [2021], trad. de l'anglais par Elise Roy, Editions les liens qui libèrent, 2021.

Charles W Mills, *Le Contrat racial*, trad. de l'anglais par Aly Ndiaye, Montréal, Mémoire d'Encrier, 2023.

Carole Paterman, *Le contrat sexuel*, trad. de l'anglais par Charlotte Nordmann, Paris, La Découverte « Poche », 2022

Jacques Rancière, *Mésentente. Politique et Philosophie*, Paris, Galilée, 1996.

- *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.
- *Aux bords du politique*, Paris, « Coll. Folio essais » Gallimard, 2007.

Baruch Spinoza, *Traité théologico-politique*, tr.fr. Charles Appuhn, Paris, GF Flammarion, 1965.

- *Traité politique. Lettres, Œuvres IV*, tr, Charles Appuhn, Paris GF Flammarion, 1966.

Karl Marx, *Critique du droit politique hégelien*, tr.fr. A. Baraquin, Paris, Editions sociales, 1975.

Pierre Clastres, *La société contre l'Etat. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Ed. Minuit, 2011,

James C. Scott, *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné. Une histoire anarchiste des hautes terres d'Asie du Sud-Est* (2009), préface, Romain Bertrand, tr.fr. Nicolas Guilhot, al., Paris, Éditions du Seuil « Points », 2013,

- *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, (*Against the Grain. A deep History of the Earliest States*, 2017), préface, Jean Paul Demoule, tr.fr. Marc Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2019,2021.
- *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne* tr.fr. Olivier Ruchet, Paris, Editions Amsterdam, 2019.

## Gr. 5- Jeudi, 11h-14h. Elena Mascarenhas :

### « L'utilitarisme – une philosophie morale et politique d'actualité »

L'utilitarisme est une philosophie qui se construit suivant des conceptions morales, en donnant toute sa place à la question de la sensibilité et de la souffrance, des plaisirs, des peines, du bonheur. Elle réussit à intégrer la sensibilité dans le champ politique tout en conservant des méthodes rigoureuses pour les choix à faire, qu'ils soient quotidiens ou spéciaux, mais également individuels ou collectifs. Dans ce cours, nous verrons comment les principes

utilitaristes sont développés dans le champ moral en connexion avec la philosophie politique jusqu'à former un cadre théorique propre à nourrir les questions éthiques.

Nous montrerons notamment qu'en repensant les fondements moraux et politiques de l'organisation sociale, les utilitaristes proposent des pistes pour théoriser et encadrer la liberté sous toutes ses formes (d'opinions, d'expression, de presse, droit pénal...). Les utilitaristes proposent ainsi des réflexions novatrices pour penser l'égalité, au prisme de la situation des femmes, des personnes handicapées, ou même des animaux, ce qui sera l'occasion de percevoir l'actualité des textes fondateurs de l'utilitarisme.

### **Bibliographie :**

- BENTHAM, Jeremy. 1996[1776]. *Fragment sur le gouvernement [suivi de] Manuel de sophismes politiques*. La pensée juridique moderne. Paris: LGDJ.
- BENTHAM, Jeremy. 2010[1821]. *On the Liberty of the Press, and Public Discussion*. Gale Ecco, Making Of Mode.
- BENTHAM, Jeremy. 2011[1789]. *Introduction aux principes de morale et de législation*. Analyse et philosophie. Paris: J. Vrin.
- MILL, John Stuart. 2003[1874]. *La nature*. Paris: La Découverte/Poche.
- MILL, John Stuart [& Harriet TAYLOR MILL]. 2002[1859]. *De la liberté*. Folio essais. Paris: Gallimard.
- MILL, John Stuart. 2009[1861]. *Considérations sur le gouvernement représentatif*. Bibliothèque de philosophie. Paris: Gallimard.
- MILL, John Stuart. 2012[1861 & 1838]. *L'utilitarisme [suivi de] Essai sur Bentham*. 3e éd. Quadrige. Paris: PUF.
- MILL, John Stuart [& Harriet TAYLOR MILL]. 2014[1894]. *Principes d'économie politique*. Hachette BNF. Sciences sociales. Paris.
- MILL, John Stuart. 2016[1894]. *Mes mémoires: Histoire de ma vie et de mes idées*. Collection XIX. Paris: BnF-P.
- SINGER, Peter. 1997[1979]. *Questions d'éthique pratique*. Paris: Bayard.
- WOLLSTONECRAFT, Mary. 1976[1792]. *Défense des droits de la femme*. Paris: Payot.

## **Philosophie du droit**

### **Gr.1- Lundi, 8h-11h. Ronan de Calan :**

#### **« Du droit des gens au droit entre les nations : pour une philosophie du droit international »**

Du droit international, l'actualité proclame volontiers qu'il est mort et que l'avenir qui s'ouvre devant nous devra soit nous apprendre à nous en passer définitivement, au profit par exemple d'une politique de puissance, soit le redéfinir, le reconstituer de fond en comble, à partir de ce rien qu'il est devenu. Mais qu'est-ce que le droit international ? Et comment l'a-t-on pensé ? Cette introduction philosophique au droit international passera par ses différentes incarnations dans l'histoire (droit des gens, droit cosmopolitique, etc.), ses éclipses, ses résurrections. On verra alors que loin d'être simplement évanescents ou mourant, le droit international est à l'horizon même du concept et de la légitimité du droit lui-même. Qu'à défaut d'être le plus souvent appliqué, efficace, il s'avère non seulement incontournable mais indispensable à une pensée du droit.

### **Bibliographie indicative :**

#### Sources (sélection) :

- Francisco Suarez, *Des lois et du Dieu législateur* (1612), Dalloz, 2003.
- Hugo Grotius, *Le droit de la guerre et de la paix* (1625), PUF, 2005.
- Jean-Jacques Rousseau, *Principes du droit de la guerre. Écrits sur la paix perpétuelle* (1755-1756) (sous la direction de B. Bachofen et C. Spector), Paris, Vrin, 2008
- Immanuel Kant, *Métaphysique des mœurs. Doctrine du droit* (1790), GF, 1994 ; *Projet de paix perpétuelle* (1795), Vrin, 1999
- Carl Schmitt, *Le nomos de la terre* (1950), PUF, 2012.
- Hans Kelsen, *Principles of International Law* (1952), New York: Rinehart. New edition, Clark, NJ: Lawbook Exchange, 2012
- Jürgen Habermas, *La Paix perpétuelle. Le bicentenaire d'une idée kantienne*, Paris, Cerf, 1996.
- Rawls, John, 1999, *The Law of Peoples*, Cambridge, MA: Harvard University Press; tr. Fr.: *Paix et démocratie. Le droit des peuples et la raison publique*, La découverte 2003.
- Littérature secondaire :
- M. Delmas-Marty, *Le relatif et l'universel. Les forces imaginantes du droit*, Seuil, 2004.
- R. Kolb, *Théorie du droit international*, Bruylant, 2022.
- E. Y. Krivenko, *Space and Fate of International Law, between Leibniz and Hobbes*, Cambridge University Press, 2022.
- A. Lejbowicz, *Philosophie du droit international. L'impossible capture de l'humanité*, PUF, 1999.
- Anne Orford, *International Authority and the Responsibility to Protect*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- A. Pillet, *Les fondateurs du droit international* [1904], Paris, éditions Panthéon-Assas, 2014

## Gr. 2- Jeudi, 8h-11h. Vincent ALAIN

### « Obligation, contrainte et liberté »

De quel droit nous oblige-t-on ? L'expérience du droit est ambivalente. Elle peut correspondre à celle d'un droit, c'est-à-dire à une liberté consacrée par la loi, par exemple le droit d'expression. Elle peut tout aussi bien renvoyer à une obligation imposée par une norme juridique.

Ce concept d'obligation occupe, toutefois, une place si centrale au sein de l'édifice juridique qu'Hans Kelsen a pu identifier la théorie pure du droit à la doctrine de l'obligation et écrire : « *l'obligation n'est pas quelque chose de différent de la norme, l'obligation est la norme* ». Cet accent mis sur l'obligation juridique, sur le droit objectif, plutôt que sur les droits subjectifs ne peut que surprendre tant il paraît rompre avec le grand récit du droit comme progrès des droits subjectifs, c'est-à-dire des libertés. Cet étonnement conduit à reprendre à nouveaux frais la question du fondement de l'obligation. En somme, qu'est-ce qui justifie qu'on abandonne en partie le droit de se gouverner soi-même pour se soumettre à une volonté étrangère, à une décision de justice, à une règle, à une loi, c'est-à-dire à une norme ? Si, *de facto* – de fait – l'obligation est une réalité sociale, de quel droit – *de jure* – oblige-t-on ou s'oblige-t-on ?

Cette question du fondement de l'obligation – ou de son absence de fondement – impose, en premier lieu, de distinguer *la force du droit*, *la contrainte* de l'*obligation*, les *droits* des *devoirs*, en décrivant les divers régimes de la *contrainte*, les différents types de *domination*, les multiples formes que revêt l'*obligation* : sociale, morale, religieuse, civique et surtout juridique. Elle suppose une nette démarcation entre la *moralité* et le *droit* en envisageant l'hypothèse d'un pluralisme moral garantie par la loi. Elle impose, également, de préciser les rapports du droit et de l'État en examinant les obligations de l'État lui-même et en approfondissant le concept d'*état de droit*. En somme, le droit n'est-il qu'un ordre de contrainte imposé par l'État, « le plus froid

des monstres froids » (Nietzsche) ou bien est-il la condition d'une liberté effective nous protégeant de la violence des rapports de force et de la domination des puissants ?

La nature, le fondement et la légitimité de l'obligation juridique structurent, bien entendu, la philosophie du droit elle-même en opposant au moins deux grandes conceptions du droit : celle des partisans d'un droit naturel (*jusnaturalisme*), puis rationnel, aux tenants d'une conception strictement conventionnaliste (*juspositivisme*). Toutefois, il n'y a pas *un jusnaturalisme*, mais *des jusnaturalismes*, tout comme il n'y a pas *un positivisme juridique*, mais *des positivismes juridiques*. Durant ce semestre, on s'attachera aux concepts de *droit*, de *loi* et d'*obligation* développés par les *jurisconsultes* de l'école moderne du droit naturel (Grotius et Pufendorf) et par les théoriciens du *contractualisme* - Hobbes, Locke, Rousseau, Kant – qu'on confrontera à l'un des plus importants représentants du positivisme juridique contemporain : Hans Kelsen.

Trois enjeux s'imposent alors à la réflexion. Premièrement, on étudiera le concept de contrat développé par la tradition *contractualiste* (Hobbes, Locke, Rousseau, Kant) et par les *jurisconsultes* (Grotius, Pufendorf). En d'autres termes, en quel sens le consentement peut-il fonder l'obligation juridique ? Deuxièmement, il est remarquable que les doctrines du contrat social en dépit de leurs différences associent étroitement deux principes distincts : une théorie du contrat et une idée du droit naturel. Or, dans quelle mesure ces deux thèses sont-elles pleinement compatibles ? Enfin, on ne saurait traiter de l'obligation indépendamment de la liberté. Si on les oppose souvent, ne peut-on soutenir en revanche que la loi est moins un obstacle à la liberté que sa condition ? Bref, toute théorie de l'obligation n'est-elle pas *ipso facto* une doctrine de la liberté ?

## Bibliographie

Auteurs étudiés durant le semestre (les auteurs que nous approfondirons sont accompagnés d'un astérisque)

- Cicéron, *Des lois*, Belles Lettres, 1959 — *De la République*, Belles Lettres, 1980 — *Des devoirs*, Belles Lettres, 2003.
- Grotius, *Le droit de la guerre et la paix*, PUF, 2005.
- Hobbes\*, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Dalloz, 1999.
- Pufendorf, *Le droit de la nature et des gens*, 1740, disponible sur Gallica.
- Spinoza\*, *Traité théologico-politique*, PUF, 1999. — *Traité politique*, PUF, 2005.
- Locke\*, *Le second traité du gouvernement*, trad. Jean-Fabien Spitz, PUF, 1994.
- Rousseau\*, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, GF, 2011. — *Du contrat social*, GF, 2011.
- Kant\*, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Le livre de Poche, 1993. — *Métaphysique des mœurs*, trad. A. Renaut, Paris, GF, 2018, t. I. — *Théorie et pratique*, trad. L. Guillermot, Vrin, 2000.
- Hegel, *Principes de la philosophie de droit*, trad. J-F Kervegan, PUF, 2013.
- Kelsen\*, *Théorie pure du droit*, trad. C. Eisenmann, LGDJ, 1999. — *Théorie générale des normes*, trad. O. Beaud, F. Malkani, PUF, 1996.

## Pour approfondir :

- Bernardi B., *Le principe d'obligation*, EHESS, 2007.
- Charrak A., « Du droit naturel au droit raisonné », *Cahier philosophiques de Strasbourg*, t. 12, 2002.
- Derathée R., *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Vrin, 1995. [À lire en priorité].
- Foucault M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard-Tel, 1993.

- Hart H. L. A., *Le concept de droit*, trad. M. van de Kerchove, Presses de l'Université Saint-Louis, 2005.
- Quiviger P.-Y., *Le secret du droit naturel ou après Villey*, Garnier, 2012. [À lire en priorité].
- Strauss L., *Droit naturel et histoire*, Champs Flammarion, 1954. [À lire en priorité].
- Villey M., *La formation de la pensée juridique moderne*, PUF, 2013. [À lire en priorité].
- Weber M., *Économie et société*, Pocket-Agora, 2003, t. 1. — *La domination*, trad. I. Kalinowski, La découverte, 2015.

### **Gr. 3. Jeudi, 11h-14h. Pénélope Dufourt**

#### **« Les droits humains et leur transmission au XXIe siècle »**

Ce cours propose une exploration philosophique des droits humains en interrogeant les conditions de leur intelligibilité et de leur transmission au XXI<sup>e</sup> siècle. Loin de se limiter à une présentation institutionnelle ou juridique, pourtant également nécessaire, il s'agira d'examiner ensemble les fondements conceptuels ainsi que les tensions et horizons critiques qui traversent aujourd'hui la pensée des droits humains. Nous étudierons les grandes constructions intellectuelles et philosophiques qui ont jalonné l'histoire des droits humains, depuis le droit naturel classique jusqu'aux approches contemporaines de type contractuel, rationaliste ou pragmatique, en soulignant comment ces conceptions ont contribué à l'élaboration progressive d'un cadre politico-juridique reconnu internationalement. Parallèlement, nous analyserons les critiques féministes, postcoloniales et décoloniales qui interrogent la prétention à l'universalité de ces droits et mettent en lumière leurs limites et leurs biais historiques, culturels ou sociaux. Enfin, le cours offrira une réflexion sur les enjeux contemporains et à venir des droits humains, en lien avec les mutations technologiques, les défis environnementaux et les questions d'interculturalité normative.

En outre, une partie essentielle du cours sera consacrée à la dimension éducative : peut-on *enseigner* les droits humains, et à quelles conditions ? Quels sont les risques de dogmatisation, et comment penser une éducation des droits humains qui puissent être émancipatrice ? Ces réflexions nous mèneront à travailler la tension entre éthique et épistémologie relative à la construction du discours sur les droits humains. En faisant dialoguer philosophie du droit et philosophie de l'éducation, nous chercherons à comprendre ce que signifie former des sujets capables non seulement de connaître leurs droits, mais aussi de les faire vivre, de les questionner et de les renouveler. Ainsi, ce cours invite à repenser la pertinence et la possibilité même d'une éducation aux droits humains. L'objectif final consiste à adopter un parti pris, celui de dégager une éthique de la transmission qui rende les droits humains à la fois pensables, discutables et praticables dans les sociétés contemporaines.

#### **Bibliographie indicative**

ARENDT Hannah, *Les origines du totalitarisme*, traduit par P. Lévy, Paris : Seuil, 1984.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, traduit par R. Bodéüs, Paris : GF-Flammarion, 1994.

D'AQUIN Thomas, *Somme théologique*, éd. S. Pinckaers, Paris : Cerf, 2014.

BERMAN Nathaniel, *Passions et ambivalence : Le colonialisme, le nationalisme et le droit international*, Paris : Pedone, coll. Doctrine(s), 2008, 476 p.

CHAMPEIL-DESPLATS Véronique, *Théorie générale des droits et libertés – Perspectives analytiques*, Paris : Dalloz, 2019, 460 p.

CICÉRON, *Des lois*, traduit par C. Appuhn, Paris : GF-Flammarion, 1990.

DELMAS-MARTY Mireille, *Les forces imaginantes du droit. Le relatif et l'universel*, Paris : Seuil 2004, 456 pages.

DE VITORIA Francisco, *Leçons sur les Indiens et sur le droit de guerre*, traduit par Maurice Barbier, Genève : Librairie Droz, 1966, extrait (publié initialement en latin en 1532 sous le titre *De Indis*).

DUMONT Louis, « La genèse chrétienne de l'individualisme moderne. Une vue modifiée de nos origines », *Le Débat*, 1981/8, n° 15, p. 124 s.

DIDEROT, « Droit naturel », article de l'*Encyclopédie*, 1751-1765.

DUPUY Pierre-Marie, *Ordre juridique et désordre international*, Paris : Éditions A. Pedone, 2018, 377 pages.

DWORKIN Ronald, *Prendre les droits au sérieux*, Paris : PUF, Léviathan, 1984, 515 p., p. 153-167.

GESLIN Albane, TOURME-JOUANNET Emmanuelle (dir.), *Le droit international de la reconnaissance, un instrument de décolonisation et de refondation du droit international ?*, Aix-en-Provence : DICE Éditions, 2019, 199 pages.

GESLIN Albane, HERRERA Carlos Miguel, PONTHOREAU Marie-Claire (dir.) *Postcolonialisme et droit : perspectives épistémologiques*, Paris : Éditions Kimé, 2020, 324 pages.

DE GOUGE Olympe, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Paris, 1791.

GROTIUS Hugo, *Le droit de la guerre et de la paix*, traduit par J. Barbeyrac, Paris : PUF, 2005.

HENNETTE-VAUCHEZ Stéphanie, SOREL Jean-Marc (dir.), *Les droits de l'homme ont-ils « constitutionnalisé le monde » ?*, Bruxelles : Edition Bruylant, 2011, 292 pages.

HENNETTE-VAUCHEZ Stéphanie, ROMAN Diane, *Droits de l'Homme et libertés fondamentales*, Paris : Dalloz 5eme éd., 2022, 800 pages.

HOBES Thomas., *Léviathan*, traduit par F. Tricaud, Paris : Sirey, 2000.

KANT Emmanuel, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Mille et une nuits, 2006 [1784], pp. 15-16.

KANT Emmanuel, *La métaphysique des mœurs et le conflit des facultés*, II, *Doctrine de la vertu*, § 25, trad. Joëlle Masson et Olivier Masson, *Oeuvres*, t. III, 1796, p. 742.

KESSEDJIAN Catherine, *Le droit international collaboratif*, Paris : Éditions A. Pedone, 2016, *Doctrine(s)*, 188 pages.

LOCHAK Daniele, *Les droits de l'Homme*, Paris : La Découverte, 2018, 128 pages.

LOCHAK Daniele, *Le droit et les paradoxes de l'universalité*, Paris : Presses Universitaires de France, 2015, 256 pages.

LOCKE John., *Second traité du gouvernement civil*, traduit par J.-F. Spitz, Paris : GF-Flammarion, 1994.

MARX Karl, *Sur la question juive*, Paris : Union générale d'Éditions, 1843, rééd. 1968.

PETERS Anne, *Humanisme, Constitutionnalisme, Universalisme*, Paris : Éditions Pedone, 2019, 240 pages.

STRAUSS Léo, *Droit naturel et histoire*, Paris : Plon, 1954, 391 pages.

TOURME-JOUANNET Emmanuelle, *Le Droit international libéral-providence. Une histoire du droit international*, Bruxelles : Éditions Bruylant, 2011, 351 pages.

TOURME-JOUANNET Emmanuelle, *Le Droit international*, Paris : Presses Universitaires de France, 2013, 128 pages.

WALINE Marcel, *L'individualisme et le droit*, rééd. Dalloz, 2005 [éd. orig. 1942], pp. 375-376.

WEIL Simone, *L'Enracinement*, Paris : Gallimard, 1949.

WORMS Frédéric, *Droits de l'Homme et philosophie*, Paris : CNRS Éditions, 2009, 444 pages.

Ouvrages en langue anglaise :

BARRETO José-Manuel (dir.), *Human Rights from a Third World Perspective: Critique, History and International Law*, Cambridge: Cambridge Scholars Publishing, 2013, 460 p.

COYSH Joanne, *Human Rights Education and the Politics of knowledge* Abingdon: Taylor & Francis, 2017, 201 p.

ETINSON Adam (dir.), *Human Rights, Moral or Political ?* Oxford: Oxford University Press, 2018, 508 pages.

À écouter (documents audio, Podcasts disponibles en ligne) :

Podcast « Des voix et des droits, Le podcast de la Ligue des Droits de l'Homme

Cycle d'émissions : « Une histoire des déclarations des droits de l'Homme », La Fabrique de l'Histoire (Emmanuel Laurentin), France Inter ; Notamment Épisode 1 : « 1789-1948. D'une déclaration à une autre », invitée : Mme Valentine Zuber, 10 déc. 2018 (52 mn)

« Les droits de l'Homme : 1789 et la suite », Concordance des temps (Jean-Noël Jeanneney), France Culture, invitée : Mme Valentine Zuber, 5 janvier 2019 (58 mn)

« Les droits de l'homme, 70 ans après la déclaration universelle de 1948 », Savoirs (Antoine Garapon), France Culture, 5 épisodes ; Épisode 4 : La critique des droits de l'homme (44 mn), 13 déc. 2018

## Histoire des sciences

**Gr. 1- Lundi, 16h-19h. Gilles Lecerf:**

### **« Introduction à une histoire de la notion d'intelligence artificielle »**

Le vague qui entoure aujourd'hui la notion d'intelligence artificielle occulte largement l'histoire des développements scientifiques qui ont permis son essor depuis la seconde guerre mondiale et les différentes perspectives qui ont tenté, avec des succès variables, de s'atteler à ce projet de simuler l'intelligence humaine. Cette histoire mêle considérations scientifiques, philosophiques et politiques et ce cours aura pour but d'esquisser une définition de « l'intelligence artificielle » qui prendra en compte ces différents aspects. Scientifique car l'IA est la source de nombreux fantasmes, décrits par Dreyfus dès 1972, dont il est nécessaire de renouveler la critique. Philosophique car la perspective cybernétique de piloter de façon optimale des systèmes a été notamment décrite par Heidegger comme une certaine « fin de la philosophie » (1965) qui doit nous inviter à redéfinir la tâche de la pensée. Enfin, l'IA implique également un questionnement politique qui remonte au moins à l'analyse qu'a fait Dubarle de la cybernétique comme potentielle « machine à gouverner » en 1948, de surcroît alors que l'IA est aujourd'hui largement gouvernée par des entreprises privées.

### **Quelques références bibliographiques**

DOMINIQUE DUBARLE, « La manipulation mécanique des réactions humaines créera-t-elle un jour " le meilleur des mondes " ? Les premiers grands relais du cerveau humain - Le dépassement du système nerveux - Les processus de la pensée probabilité - Un prodigieux " jeu de l'homme " - Vers le bonheur (?) statistique des masses. », *Le Monde.fr*, 28 décembre 1948 (en ligne)

HEIDEGGER Martin, *Questions III et IV*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Tel », n° 172, 2000.

*Essais et conférences*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Tel », n° 52, 2001.

WIENER Norbert, *Cybernétique et société: l'usage humain des êtres humains*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », n° S216, 2014.

ANDERS Günther, *L'obsolescence de l'homme: sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle (1956)*, Paris: Éd. de l'Encyclopédie des nuisances, 2002.

ILLICH Ivan, *La convivialité (1973)*, Paris, Éd. Points, 2014.

MERCHANT Carolyn, *La mort de la nature: les femmes, l'écologie et la révolution scientifique*, Marseille, Éditions Wildproject, coll. « Domaine sauvage », 2021.

DREYFUS Hubert L., *Intelligence artificielle: mythes et limites*, Paris, Flammarion, 1984.

**Gr. 2- Vendredi, 11h-14h. Laurent Loison :**

**« Histoire d'un concept scientifique : le gène »**

NB : *Ce cours ne nécessite aucune connaissance préalable en biologie.*

Dans le sport de haut niveau, on entend souvent que « gagner, c'est dans l'ADN du club », signe que l'hérédité génétique, symbolisée par la structure – aujourd’hui iconique – de la molécule d'ADN, est comprise comme le déterminant par excellence de l'essence des choses, quand bien même ces choses sont des équipes de football. La génétique est tout à la fois la discipline la plus centrale de la biologie depuis les années 1900 et un discours dont on sent (on craint) qu'il puisse empiéter sur d'autres domaines, notamment celui des sciences sociales.

Ce cours a pour objet de rendre compte, à la lumière de l'histoire, de l'essor spectaculaire de la génétique et de ses discours tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Il sera centré en particulier sur le gène et sur la manière dont ce petit mot a désigné un concept sans cesse à reprendre au fur et à mesure des avancées de la génétique : depuis la redécouverte des lois de Mendel en 1900 jusqu'à l'irruption de la génétique moléculaire (1950-1965) en passant par la mise en place de la génétique chromosomique (1910-1915) et la constitution de la génétique des populations (1920-1935). Rarement un concept scientifique aussi central aura subi autant d'altérations significatives dans son contenu, à tel point que l'utilité même du concept de gène a été récemment questionnée par certains philosophes des sciences.

Il s'agira donc dans ce cours de proposer un panorama relativement complet de l'histoire du gène – depuis Mendel jusqu'à l'épigénétique actuelle – afin d'aborder sur des bases concrètes et documentées la question de la constitution et de la transformation des concepts scientifiques. Comment un champ de l'expérience peut-il se constituer en domaine scientifique ? Comment un tel domaine évolue-t-il ensuite sous l'action des progrès techniques et conceptuelles ? Quels sont les rapports entre science et idéologie, entre science et société ? Voilà quelques-unes des questions qui seront abordées à l'aide de l'exemple du gène.

Indications bibliographiques, quelques sources secondaires en français :

Dawkins R., 1990, *Le gène égoïste*, Paris, Odile Jacob.

Deutsch J., 2012, *Le gène, un concept en évolution*, Paris, Seuil.

Fox Keller E., 2003, *Le siècle du gène*, Paris, Gallimard.

Gouyon P.-H., Henry J.-P., Arnould J., 1997, *Les avatars du gène*, Paris, Belin.

- Jacob F., 1970, *La Logique du vivant*, Paris, Gallimard.
- Kupiec J.-J., Sonigo P., 2000, *Ni Dieu ni gène*, Paris, Seuil.
- Marty B., 2010, *De l'héritage à la génétique*, Paris, Vuibert.
- Morange M., 1994, *Histoire de la biologie moléculaire*, Paris, La Découverte
- Morange M., 1998, *La part des gènes*, Paris, Odile Jacob.
- Pichot A., 1999, *Histoire de la notion de gène*, Paris, Flammarion.

## Esthétique

**Gr. 1- Lundi, 16h-19h. Bruno Haas :**

**« Théorie du Théâtre : L'Orestie d'Eschyle et la philosophie »**

Ce n'est pas Eschyle, mais Sophocle qui pour Aristote et Hegel aura servi de référent principal dans leurs théories du théâtre respectives. Mais c'est avec Eschyle que l'art du théâtre apparaît pour la première fois, achevé dès ses débuts et dans des œuvres qui n'ont rien perdu de leur virulence. Afin d'apprendre à penser le théâtre comme un des dispositifs les plus énigmatiques à la fois et pourtant caractéristiques de la culture grecque au moment où la philosophie y apparaît comme discipline et activité humaine, nous allons avant tout questionner l'œuvre d'Eschyle elle-même que nous lirons en traduction tout en faisant connaissance aussi de sa diction et son rythme en grec.

Pour Hegel, le fondateur de l'esthétique entendue comme philosophie de l'art, le théâtre est le genre d'art le plus abouti ; c'est ici qu'il faut donc chercher la quintessence de l'art s'il en est. En reconstruisant l'esthétique hégélienne comme une théorie de « la production des objets symboliques », nous nous préparerons à l'écoute du théâtre d'Eschyle afin d'entrevoir sa teneur anthropologique.

L'Orestie est une trilogie qui nous présente le meurtre d'Agamemnon par sa femme, le meurtre de sa femme (Clytemnestre) par son fils et le jugement encouru par ce fils (Oreste). La psychanalyse ne connaît pas de « complexe d'Oreste », mais la Chose dont s'occupe cette trilogie n'en est pas moins au cœur du monde humain, tel qu'il se dessine à partir de cette époque qui vit naître le théâtre, la sculpture et la peintures « classiques » et, enfin, la philosophie.

### Bibliographie

Hegel, *Esthétique*

Aristote, *Poétique*

Walter Benjamin, *Das Trauerspiel...* (La tragédie baroque)

Eschyle, *Orestie*

Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, *Mythe et Tragédie en Grèce ancienne*, Paris : Découverte, 1986.

**Gr. 2- Jeudi, 15h30-18h30. Carolina Sprovieri :**

**« Aux origines de l'art abstrait »**

Quand commence-t-on à parler d'art abstrait dans le domaine pictural ? Faut-il en situer l'apparition au début du XXe siècle et l'associer à un courant ou à un artiste (Cézanne, Kandinsky, Picasso) ? Ce faisant, on ne se fierait qu'au seul discours historique, qui établit une coïncidence entre abstraction et avant-garde. Mais alors, l'art abstrait suppose-t-il nécessairement les thèses d'une école de pensée, comme le modernisme de Clement Greenberg, qui fait remonter ses débuts à l'impressionnisme de la seconde moitié du XIXe siècle ? C'est à

ce moment précis que le théoricien situe l'affranchissement de la peinture comme surface picturale bidimensionnelle, dans une entreprise de rupture et de renouveau. Si l'un des traits caractéristiques de l'art abstrait est bien de rompre avec les normes picturales en vigueur, de quoi s'affranchit-il exactement ? À quelle autonomie accède-t-il ? La question n'est donc pas seulement de dater l'apparition de l'art abstrait, mais de comprendre ce que signifie, au plan esthétique et philosophique, ce basculement dans la non-représentation, et d'examiner ce qu'il engage quant à la définition même de l'art.

La question de l'autonomie de l'art est en effet indispensable à la compréhension des origines de l'art abstrait. L'autonomisation revient à poser la question de l'essence de l'art, de ce qui constitue l'art en propre. Réfléchir aux origines de l'art abstrait permet ainsi d'étudier l'essence même de la peinture. Dans ce cours, nous aborderons la question de la naissance de l'art abstrait d'une perspective esthétique, en cherchant à saisir le sens d'une peinture qui, s'affranchissant des canons qui la limitaient, ne représente plus rien. Nous commencerons par interroger les cadres historiques et théoriques dans lesquels l'art abstrait a émergé, avant d'analyser les enjeux esthétiques et philosophiques de la rupture avec la représentation. Puis nous étudierons les débats entre figuration et abstraction, et nous envisagerons la question de l'art autonome au regard des écrits de théoriciens comme Greenberg, Fried ou Foucault. Enfin, nous prendrons en compte des exemples précis d'artistes et de mouvements, tels que Manet, Kandinsky, Cézanne et Bacon, afin de comprendre comment et à quels degrés l'abstraction s'est concrètement affirmée. Nous nous interrogerons sur la fin de la peinture narrative, en dépassant les oppositions conventionnelles entre figuration et abstraction. Nous tenterons de comprendre dans quelle mesure la figuration est véritablement balayée par l'abstraction, ou si, à l'inverse, l'abstraction continue d'entretenir un lien avec la figuration. Pour ce faire, nous étudierons des textes d'esthétique et de théorie de l'art portant sur les enjeux de la peinture non représentative, mais aussi sur ceux de l'art autonome et de l'affranchissement de la figure de l'artiste des cadres du domaine pictural classique.

### **Bibliographie indicative :**

- Charles Baudelaire, *Le peintre de la vie moderne*, Paris, Éditions Fayard, 2010
- Walter Benjamin, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Payot & Rivages, 2013
- Gilles Deleuze, *Francis Bacon, logique de la sensation*, Paris, Seuil, 2002
- Michael Fried, *Le modernisme de Manet ou Le visage dans la peinture dans les années 1960*, Paris, Gallimard, 2000
- Michel Foucault, *La peinture de Manet, suivi de Michel Foucault, un regard*, Paris, Éditions du Seuil, 2004
- Clement Greenberg, « La peinture moderniste », *Art et culture : Essais critiques*, Paris, Éditions Macula, 2020 [1961]
- Wassily Kandinsky, *Du spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, Paris, Gallimard, 1989
- Linda Nochlin, *Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grandes artistes femmes ?*, trad. fr. M. Rietsch, Paris, Thames and Hudson, 2021
- aGriselda Pollock, *Vision and Difference. Feminism, Femininity and Histories of Art*, Routledge, 2003

**Gr. 3- Vendredi, 12h-15h. Pauline Nadrigny :**  
**« Philosophie de la musique : concepts et problèmes fondateurs »**

Ce cours est consacré à une approche synoptique de la philosophie de la musique. Nous travaillerons sur des textes fondateurs – de la tradition pythagoricienne à Nietzsche et Adorno, en passant par Augustin et Descartes – afin d'aborder les grandes questions qui rythment cette réflexion à travers l'histoire : Peut-on déterminer un rapport entre consonance et rationalité ? La musique représente-t-elle quelque chose ? A-t-elle un sens ? Que fait-elle à ceux qui l'écoutent ? Est-elle uniquement un art du temps ? Quel est le statut ontologique de l'œuvre musicale et ce statut change-t-il avec les technologies de l'enregistrement ? L'enjeu sera de comprendre l'objet musical, entre écoute, œuvres et performances, comme un objet philosophique.

### Bibliographie indicative

(les textes travaillés en cours seront fournis au fur et à mesure dans l'EPI) :

- Aristote, *La Politique*, livre VIII.
- Aristoxène de Tarente, *Éléments harmoniques*, éd. Pottier de Lalaine, Paris, 1870.
- Augustin, *De Musica*, dans *Les Confessions*, Œuvres I, Gallimard, 1998, pp. 552-730.
- T. W. Adorno, *Philosophie de la nouvelle musique*, Gallimard, 1962.
- P. Boulez, *Penser la musique aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 1963.
- J. Cage, *Pour les oiseaux*, entretiens avec Daniel Charles, Paris, Belfond, 1976.
- R. Descartes, *Abrégé de musique (Compendium musicæ)*, PUF, Paris, 1987.
- E. Hanslick, *Du beau musical* (1854), Paris, Christian Bourgois, 1986.
- R. Ingarden, *Qu'est-ce qu'une œuvre musicale ?*, Paris, Christian Bourgois.
- F. Nietzsche, « Le drame musical grec », in *Écrits posthumes 1870-1873*, Gallimard, 1975, p. 15-30 ; *Le cas Wagner*, trad. H. Albert, Paris, Gallimard, 1974.
- Platon, *La République*, livres III et X, GF.
- J.-J. Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, Paris, GF Flammarion, 1993.
- L. Russolo, *L'art des bruits*, Paris, Allia, 2003.
- A. Schopenhauer, *Le monde comme volonté et représentation*, Paris, Gallimard, 2009, tome I, § 52 ; tome II, chap. 39.

### Gr. 4- Mercredi, 5h30-18h30. Raphaël Pierrès :

#### « Natures vives »

Ce cours interroge la relation entre art et nature à partir d'un double geste critique : nous entendons discuter d'un même mouvement les esthétiques centrées sur le sujet, et une certaine organisation des rapports entre art et nature sur le mode de l'opposition. En contrepoint à l'étude du paysage, nous proposons de considérer le statut des natures mortes pour interroger la relation des formes artistiques aux formes vivantes. Ainsi, la question que nous prenons pour fil conducteur peut être mise en place assez simplement en première approche : faut-il opposer art et nature ou envisager les formes artistiques comme expressions de la vie ? Plutôt que de voir dans la nature un simple objet de représentation, il s'agira de prendre en compte le rapport à un milieu et une situation afin d'examiner la façon dont l'art rend sensible le vivant, ses rythmes et ses métamorphoses.

Prenant pour point de départ les genres picturaux du paysage et de la nature morte, nous étudierons d'abord la manière dont les artistes européens ont été amenés à figurer la nature non seulement comme décor ou matière inerte, mais comme milieu dynamique. De là, nous engagerons une perspective comparative, en prenant pour point de référence l'art du paysage et des jardins en Asie du Nord-Est, afin d'interroger le statut du geste dans son rapport aux rythmes vivants. Enfin, nous proposerons une ouverture mettant en tension certaines approches phénoménologiques de la perception avec les pratiques contemporaines de la photographie, du cinéma, et de l'installation, afin d'esquisser une esthétique du lieu vivant.

## Bibliographie indicative :

- Joseph Addison, *Essais de critique et d'esthétique*, Pau, Publications de l'université de Pau, 2004.
- Svetlana Alpers, *L'art de dépeindre*, Paris, Gallimard, 1990.
- Daniel Arasse, *Le détail : pour une histoire rapprochée de la peinture*, Paris, Flammarion, 1996.
- Terukazu Akiyama, *La peinture japonaise*, Paris, Skira, Flammarion, 1977.
- Jin Baek, « Kitaro Nishida's Philosophy of Emptiness and its Architectural Significance », in *Journal of Architectural Education*, 62(2), 2008, p. 37–43.
- Bruce Bégout, *Le concept d'ambiance*, Paris, Seuil, 2020.
- Jean-François Billeter, *Contre François Jullien*, Paris, Allia, 2006 ; *Leçons sur Tchouang Tseu*, Allia, 2002.
- Norman Bryson, *Looking at the Overlooked*, London, Reaktion Books, 1990.
- Edmund Burke, *Recherches philosophiques sur nos idées du sublime et du beau*, Paris, Vrin, 2009.
- François Cheng, *Le vide et le plein*, Paris, Seuil, 2021.
- Emanuele Coccia, *La vie des plantes*, Paris, Rivages, 2016.
- Michel Dalissier, *Anfractuosité et unification : La philosophie de Nishida Kitarô*, Droz, 2009.
- Hubert Damisch, *Traité du trait*, Paris, Musée de Louvre, 1995.
- Philippe Descola, *Les formes du visible*, Paris, Seuil, 2021.
- \* Denis Diderot, *Œuvres esthétiques*, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- Georges Didi-Huberman, *Devant l'image*, Paris, Minuit, 1990.
- Mikel Dufrenne, *Phénoménologie de l'expérience esthétique*, Paris, PUF, 2011.
- Frédérique Dumas, *Niwaki et jardins japonais*, Paris, Eyrolles, 2016.
- \* François Jullien, *Vivre de paysage*, Paris, Gallimard, 2014.
- André Lhote, *Traité du paysage*, Paris, Grasset, 1970.
- Maurice Merleau-Ponty, *L'oeil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1961.
- \* Kant Immanuel, *Critique de la faculté de juger*, [1790] trad. Treymesagues-Pacaud, PUF, 1984.
- Kitarô Nishida, *Art et morale*, Chisokudô Publications, 2022 ; *Essai sur le bien*, Paris, Osiris, 1997.
- Erwin Panofsky, *La perspective comme forme symbolique*, Paris, Minuit, 1975.
- Jacques Rancière, *Le temps du paysage : aux origines de la révolution esthétique*, Paris, La Fabrique, 2020.
- Rolf Stein, *Le monde en petit*, Paris, Flammarion, 1987.
- Tchouang Tseu, *Oeuvre complète*, Paris, Folio-Essais, 1969.
- Watsuji Tetsurô, *Fûdo, Le milieu humain*, trad. Berque, Paris, CNRS Editions, 2011.
- Estelle Zhong Mengual, *Apprendre à voir*, Paris, Actes Sud, 2021.
- Damien Ziegler, *Traité du paysage moderne*, La Fresnaie-Fayel, Otrante, 2019.

## Épistémologie

### Lundi, 11h-14h. Cyrille Imbert :

#### « Le tournant naturaliste en philosophie des sciences : aspects et limites »

Les philosophes des sciences ont longtemps défendu – et continuent parfois de défendre – une version idéalisée de l'activité scientifique, dans laquelle les aspects sociaux et psychologiques n'ont pas de place. De telles descriptions sont indissociables de thèses normatives sur ce que doit être le contenu de l'épistémologie si elle doit permettre de bien comprendre le

fonctionnement et le succès épistémique de la science. La tendance s'est inversée depuis quelques décennies à travers un tournant qu'on peut qualifier de « naturaliste » (Kitcher, 1992) qui donne toute leur place épistémologique aux facteurs « externes » (p.ex., psychologiques et sociaux), sans renoncer à la croyance à l'objectivité du savoir scientifique.

L'objectif du cours est d'analyser, à travers quelques questions majeures de philosophie des sciences, les motivations de ce tournant naturaliste, ses visages, ses succès, mais aussi les questions sur lesquelles il trouve ses limites. Seront notamment abordées les thématiques suivantes : le statut de l'erreur et le faillibilisme, l'externalisme (sémantique et épistémique), le statut et le rôle des experts, le rôle du témoignage, le statut des valeurs et des biais, et la question de l'objectivité dans le cadre naturaliste.

Un des objectifs du cours est de montrer les liens profonds entre les discussions abstraites en épistémologie et les questions plus appliquées de philosophie des sciences. Le cours doit permettre aux étudiants de revisiter des grandes questions qu'ils ont souvent déjà abordées, de compléter leur culture philosophique, de découvrir des textes classiques, et d'acquérir une vision d'ensemble des débats contemporains en philosophie des sciences. Le cours ne nécessite pas la possession de connaissances scientifiques.

## BIBLIOGRAPHIE

### Manuels généraux

- Barberousse et al., *Précis de philosophie des sciences*. Paris, France : Vuibert, 2011.
- Esfeld, M., *Philosophie des sciences : une introduction*. Lausanne, Suisse, 2009.
- Dutant, Julien, *Qu'est-ce que la connaissance ?* Paris, France : Librairie Philosophique J. Vrin, 2010.

### Bibliographie

- Berthelot, J.M, « L'argument des conflits d'acteur et des luttes de pouvoir est-il contraignant » ? in *L'emprise du vrai : connaissance scientifique et modernité*. Paris, France : PUF, impr. 2008, pp. 81-102
- Bloor, David « Le programme fort » *Sociologie de la logique. Les limites de l'épistémologie*, Pandore, 1983 (première édition anglaise : *Knowledge and Social Imagery*, 1976)
- Brabanter, Philippe De, D. Nicolas, I. Stojanovic, N. Villanueva Fernandez: “Les usages déférentiels” in A. Bouvier & Conein (eds) *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance*, pp. 139-162.
- Dunn, Jeffrey “Consequentialism Epistemic | Internet Encyclopedia of Philosophy.”
- Burge, Tyler. “Individualism and the Mental.” *Midwest Studies in Philosophy* 4, no. 1 (1979): 73–122.
- Douglas, Heather E. *Science, policy, and the value-free ideal*. Pittsburgh (Pa.), Etats-Unis d'Amérique: University of Pittsburgh Press, 2009.
- Douglas, Heather E. “Objectivity in Science”, in *Science, policy, and the value-free ideal*, University of Pittsburgh Press, 2009.
- Gelfert, Axel. *A Critical Introduction to Testimony*. Bloomsbury Critical Introductions to Contemporary Epistemology. London ; New York: Bloomsbury Academic, 2014.
- Goldman, Alvin I, in *Knowledge in a social world*. Oxford, 1999.
- Goldman, Alvin, « Qu'est-ce qu'une croyance justifiée », in *Philosophie de la connaissance*, édité par Dutant et Engel.
- Hardwig, John, « La dépendance épistémique » traduction : Amandine Georgel, in *Bonnay & Galinon* (éd.), *Epistémologie Sociale*, Textes Clés, *Vrin*,

- Hempel, Carl, « Les critères empiristes de la signification cognitive : problèmes et changements » pp. 63-86, in Jacob, Pierre, ed. De Vienne à Cambridge. tel Gallimard, 1980
- Jasanoff, Sheila, “Civic Epistemologies”, in *Designs on nature: science and democracy in Europe and the United States*. Princeton, N.J., Etats-Unis, 2007, pp.247-272
- Kitcher, Philip. “The Naturalists Return.” *The Philosophical Review* 101, no. 1 (1992): 53–114.
- Kitcher, Philip. “The Third Way: Reflections on Helen Longino’s The Fate of Knowledge.” *Philosophy of Science* 69, no. 4 (2002): 549–59.
- Kurt, Sylvan L. “Reliabilism without Epistemic Consequentialism.” *Philosophy and Phenomenological Research* 100, no. 3 (2020): 525–55.
- Lakatos, *Preuves et réfutations*, Hermann, pp.9-23, (§2. Une Preuve ; §3. Critique de la preuve à l'aide d'un contre-exemple local mais non global ; §4 Critique de la preuve à l'aide d'un contre-exemple global)
- Longino, Helen E., 1990, *Science as Social Knowledge: Values and Objectivity in Scientific Inquiry*, Princeton, NY: Princeton University Press.
- Origgi, Gloria « Le sens des autres. L'ontogénèse de la confiance épistémique », in Bouvier, Alban, et Bernard Conein, eds. *L'épistémologie sociale : une théorie sociale de la connaissance*. Paris, France, 2007
- Putnam, Hillary. “The Meaning of ‘Meaning.’” *Minnesota Studies in the Philosophy of Science* 7 (1975): 131–93, Putnam, Hilary. *Philosophical Papers*. London; New York: Cambridge University Press, 1979.
- Reed, Baron, 2012, “Fallibilism”, *Philosophy Compass* - Wiley Online Library.”
- Reichenbach, « Les trois tâches de l'épistémologie », p.303-316. trad. Par Alexis Bienvenu, in *Philosophie des Sciences. Théories, expériences et méthodes*, textes réunis par S. Laugier et P. Wagner, Vrin.
- Reiss, Julian, and Jan Sprenger. “Scientific Objectivity.” In *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, edited by Edward N. Zalta, Winter 2020. Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2020.
- Rysiew, Patrick. “Naturalism in Epistemology.” In *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, edited by Edward N. Zalta, Fall 2020. Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2020.
- Solomon, Miriam, *Noûs*, 28:3 (1994) 325-343, traduit par Cyrille Imbert « L'empirisme social » in *Bonnay & Galinon* (éd.), *Epistémologie Sociale*, Textes Clés, Vrin.

## Logique

**CM- Mercredi, 16h-18h : Pierre Wagner**

**TD- Mardi, 9h-11h : Adrien Champougny**

Le cours du second semestre prolonge celui du premier semestre et le présuppose acquis. Le programme comprend les points suivants : applications des théorèmes de complétude et de compacité pour la logique du premier ordre, analyse logique de la relation d'identité, la logique des définitions, la sémantique de Kripke pour la logique intuitionniste, notions élémentaires de logique modale du premier ordre.

### Bibliographie

D. Van Dalen, *Logic and Structure*, Springer, 5<sup>e</sup> éd., 2013.

Documents distribués en cours.

## Philosophie de la logique

**Mercredi, 9h-11h. Marianna Antonutti Marfori :**

### **« Le programme formaliste de Hilbert »**

Ce cours se propose d'étudier les principaux aspects du programme hilbertien, qui a eu un impact profond sur le développement de la logique et de la philosophie des mathématiques contemporaines. Le cours partira de la controverse entre Frege et Hilbert au début du XXe siècle concernant l'interprétation du langage mathématique et la relation entre cohérence et existence. On continuera en discutant la distinction hilbertienne entre les éléments idéaux et réels d'une théorie mathématique, le projet épistémologique hilbertien de justifier toutes les mathématiques sur la base des méthodes finitistes en démontrant la non-contradiction des axiomes, et les éléments kantiens de la notion d'intuition chez Hilbert. Au cours de cette discussion nous examinerons deux différentes objections au programme hilbertien présentées respectivement par Poincaré et Brouwer et les différences les plus importantes entre le point de vue intuitionniste proposé par Brouwer et le point de vue finitaire proposé par Hilbert. Si le temps le permet, on terminera en énonçant les théorèmes d'incomplétude de Gödel et en présentant brièvement leur impact sur le programme hilbertien.

#### Extrait de la bibliographie :

- S. Gandon, « La fondation des mathématiques : Kant et après », dans A. Arana et M. Panza, dir., *Précis de philosophie de la logique et des mathématiques*, vol. 2 : *Philosophie des mathématiques*, chap. 2, (surtout les section 4 et 5), Paris, Editions de la Sorbonne, 2022.
- Correspondance entre Frege et Hilbert, traduction française dans F. Rivenc et P. de Rouilhan, dir., *Logique et fondements des mathématiques. Anthologie (1850-1914)*, Paris, Payot, 1992.